

" Mais ils ont si peu de besoins ". Les Inuit de la baie d'Ungava et la traite à Fort Chimo (1830-1843)

François Trudel

Volume 15, numéro 1, 1991

La rencontre des deux mondes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015159ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015159ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trudel, F. (1991). " Mais ils ont si peu de besoins ". Les Inuit de la baie d'Ungava et la traite à Fort Chimo (1830-1843). *Anthropologie et Sociétés*, 15(1), 89-124. <https://doi.org/10.7202/015159ar>

Résumé de l'article

« Mais ils ont si peu de besoins »

Les Inuit de la baie d'Ungava et la traite à Fort Chimo (1830-1843)

À l'aide de données d'archives fragmentaires et de sources publiées, nous décrivons et analysons l'avènement, l'établissement et le développement des relations de traite entre les Inuit de la baie d'Ungava et la Compagnie de la Baie d'Hudson au comptoir de Fort Chimo, de 1830 à 1843, en tentant principalement de découvrir les modalités et les effets de la participation des Inuit à la traite. Cet épisode se situe dans le prolongement de relations de traite avec les établissements moraves de la côte septentrionale du Labrador, auxquelles cependant il ne met pas fin. Il fait appel à la participation d'engagés, de domiciliés et de visiteurs saisonniers (environ 250), originaires essentiellement de la rive occidentale de la baie d'Ungava. Il donne lieu à l'échange irrégulier d'une quantité et d'une variété limitées de produits, surtout par des intermédiaires inuit. Il entraîne une série d'effets : spécialisation d'un groupe et de certains individus dans la traite, modification partielle des rapports interethniques, épidémies, famines, déplacements de population, etc. Dans ce processus, la plupart des Inuit gardent intact leur mode de production et restent indépendants des Européens.

« MAIS ILS ONT SI PEU DE BESOINS »

Les Inuit de la baie d'Ungava et la traite à Fort Chimo (1830-1843)

François Trudel



Comme le démontrent certaines études (Innis 1962 ; Ray 1974, 1990), le commerce de la fourrure a toujours joué, jusqu'à une époque relativement récente, un rôle déterminant dans le processus de la « rencontre des deux mondes » dans le nord de l'Amérique. Il fut l'assise d'une multitude de contacts et d'un vaste réseau de relations entre Européens et autochtones, sur les plans économique et socio-politique. Cette activité est devenue, au fil des deux dernières décennies, le champ d'étude de nombreux spécialistes (historiens, anthropologues, géographes, etc.) œuvrant dans une perspective ethnohistorique et tirant la plus grande partie de leurs données de fonds d'archives commerciales. Elle a suscité et suscite encore bien des questionnements au sujet du moment, des raisons, de la manière et du degré de participation des populations autochtones, ainsi que de la variété et de la profondeur des changements qui en résultèrent (Peterson et Afinson 1985).

De façon assez certaine, on reconnaît aujourd'hui qu'il n'y eut pas *un* seul type de commerce de la fourrure, mais *plusieurs*, variant dans l'espace et dans le temps, en fonction non seulement des divers agents européens (explorateurs, marchands, missionnaires), mais aussi de l'écologie et des cultures des populations autochtones rencontrées (Francis et Morantz 1984). On sait aussi qu'en général, les autochtones furent des partenaires actifs et que leurs motivations ne furent pas uniquement économiques (Rotstein 1972 ; White 1983 ; Ray 1980). On débat enfin à savoir si, malgré l'inégalité des forces en présence et les effets dommageables des contacts (épidémies, etc.), les populations autochtones réussirent à préserver leur mode de production et leur indépendance (Krech 1984b ; Morantz 1980 ; Yerbury 1986).

On a déjà souligné qu'au début de la traite, certains groupes algonquiens et athapascans du subarctique (Naskapis, Cris, Chippewa, etc.), chasseurs de caribou de la toundra, dans l'arrière-pays, ne semblent avoir entretenu que des relations fort marginales avec la Compagnie de la Baie d'Hudson (la Compagnie), contrairement à leurs voisins indiens de la côte et du sud. Ils ne faisaient que des visites très sporadiques à ses divers comptoirs, uniquement dans le but de se procurer de petites quantités d'objets manufacturés européens (objets en métal, fusils et munitions) ; ils s'adonnaient peu au piégeage pour le compte de la Compagnie ou échangeaient leurs fourrures avec certains de ses compétiteurs (notamment la Compagnie du Nord-Ouest) ; ils manifestaient un « désintérêt », une « indifférence », un « refus » envers tout ce qui n'était pas essentiel à leur survie et

gardèrent une « indépendance économique relative » à l'égard des commerçants, surtout en raison du caractère principal de leurs activités de subsistance (la chasse au caribou) et de leurs besoins matériels limités (Cooke 1979; Morantz 1980 : 50, 1983 : 61-64, 1984 : 61).

Vers le milieu du XIX^e siècle, ce type d'insertion (ou de non-insertion) dans le commerce de la fourrure évolua. Sous l'effet d'une série de mesures prises par la Compagnie, dont les présents et le crédit, les chasseurs indiens de caribou du subarctique s'accoutumèrent aux objets et au système de traite et s'accommodèrent à des degrés divers des activités valorisées par les commerçants (piégeage, chasse aux oies et à la baleine blanche). Ils développèrent alors une économie et une stratégie mixtes, axées d'une part sur l'obtention et l'utilisation d'objets manufacturés (pour améliorer le rendement de leur chasse et se donner du temps de loisir), et d'autre part sur la poursuite d'activités traditionnelles comme la chasse au caribou (pour continuer à en tirer des bénéfices sur les plans social et nutritionnel). En cela, les Indiens chasseurs de caribou perdirent sans doute une partie de leur indépendance économique et en vinrent à ressembler plus ou moins étroitement à leurs voisins indiens méridionaux (Morantz 1983 : 66-71).

Pour l'ethnohistorien intéressé à la thématique de la rencontre des deux mondes en Amérique, et particulièrement à celle entre les Inuit et les Européens, le modèle d'insertion progressive des Indiens chasseurs de caribou du subarctique dans le commerce de la fourrure n'est pas sans représenter un certain intérêt. On sait bien qu'à travers l'Arctique canadien et même alaskien, les Inuit étaient les voisins immédiats des Indiens chasseurs de caribou et que plusieurs bandes inuit exploitaient parfois plus ou moins intensivement les mêmes troupeaux que leurs voisins du sud. On sait aussi que, comme dans le subarctique, le monopole commercial de la Compagnie couvrait la plus grande partie de l'Arctique et qu'à plusieurs de ses comptoirs situés à la limite de ces deux zones écologiques (Fort Churchill, Fort Chimo, Fort George, Petite-Rivière-de-la-Baleine), elle développa et entretint des rapports de traite avec une clientèle mixte, indienne et inuit, tout au cours du XIX^e siècle. On ignore encore cependant si, malgré certains traits communs du mode d'exploitation des Inuit et des Indiens et du processus d'expansion commerciale européenne dans le nord de l'Amérique, les modalités de participation des Inuit à la traite ressemblèrent à celles de leurs voisins indiens chasseurs de caribou et entraînèrent les mêmes réactions et effets, allant d'une indépendance relative au développement d'une économie mixte.

Voilà le type de questions que nous voulons explorer dans cet article¹, en étudiant les relations de traite entre les Inuit de la baie d'Ungava et la Compagnie de

1. Cet article est la version remaniée d'une communication présentée à la 7th Inuit Studies Conference, University of Alaska at Fairbanks, Alaska, le 19 août 1990. Il a été rédigé dans le cadre du projet « Histoire des Inuit du Québec nordique », dirigé par l'auteur et subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Nous remercions cet organisme de son appui, ainsi que la Compagnie de la Baie d'Hudson qui nous a permis de consulter ses archives et d'en citer des extraits. Nous voulons en plus exprimer notre gratitude aux personnes suivantes : Toby Morantz, Charles A. Martijn et Sylvie Vincent, qui ont commenté une première ébauche de ce travail ; Louis-Jacques Dorais, qui a transcrit les patronymes de l'annexe en orthographe standardisée ; Gaétan Gendron, qui nous a aidé à dépouiller une partie des fonds d'archives de la Compagnie ; et Monique Brideau, qui a dressé la carte illustrant l'article. Les erreurs de fait et d'interprétation, ainsi que les omissions, s'il y en a, sont notre unique responsabilité. La citation du titre provient des archives de la Compagnie (B.38/a/7 : 52d).

la Baie d'Hudson à Fort Chimo durant un peu plus d'une décennie, soit de 1830, date d'ouverture de ce comptoir, jusqu'en 1843, date de sa fermeture. En plus de constituer une tentative de comparaison entre les Inuit et les Indiens chasseurs de caribou, cet objectif de recherche est fondé sur plusieurs considérations. Bien que des contacts aient déjà été établis par la Compagnie avec les Inuit dans l'Arctique², l'ouverture du poste de Fort Chimo marque, dans toute la péninsule Québec-Labrador, le tout premier épisode de rencontres étroites et suivies entre ces deux groupes et représente en cela un intérêt ethnohistorique certain. Pour étudier cet épisode, qu'il est absolument impossible de reconstituer par la tradition orale³ ou les sources publiées⁴, il existe maintenant ici même au Canada (à Ottawa et à Winnipeg) des sources facilement accessibles, en langue anglaise, les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont certaines sections⁵ contiennent des données fragmentaires sur les Inuit et leurs rapports avec la Compagnie. Ces archives ont déjà été partiellement utilisées par quelques auteurs (Elton 1942; Cooke 1973, 1979; Findlay 1955; Smith 1967), et certains éléments ont fait l'objet d'une édition analytique (Davies et Johnson 1963; Williams 1963); elles ont même servi de données principales pour la rédaction d'une thèse de doctorat (Cooke 1969), mais personne jusqu'ici n'a vraiment tenté d'en extraire un portrait tant soit peu détaillé de la traite avec les Inuit de la baie d'Ungava⁶. Une étude de la traite circonscrite à une région, à un groupe ethnique, à un comptoir et à une période donnés correspond bien finalement à certaines tendances actuelles des recherches sur le commerce de la fourrure (Krech 1976, 1984a, 1984b), dont la traite avec les Inuit dans l'Arctique en général et à Fort Chimo en particulier ne sont que des cas d'espèce sous-étudiés.

Nous tracerons d'abord un portrait, forcément sommaire, des milieux physique et humain, après quoi nous décrirons l'avènement, l'établissement et le développement de la traite à Fort Chimo et analyserons ses effets sur les Inuit.

Milieu physique et humain

La région touchée par cette étude couvre principalement le pourtour de la baie d'Ungava et son arrière-pays (voir la carte). Son relief se caractérise par un plateau lacustre de faible élévation, une chaîne de monts localisés au nord-est (les Torngat), une côte au faciès rocailleux variable et quelques îles et archipels littoraux plutôt aplatis, dont l'île Akpatok. Voies d'accès vers l'arrière-pays, six rivières principales (Arnaud, aux Feuilles, Koksoak, à la Baleine, George, Korok) drainent le plateau et alimentent en eau douce toute la baie d'Ungava, dont les marées sont

-
2. La Compagnie de la Baie d'Hudson établit des relations de traite suivies avec les Inuit d'abord sur la rive occidentale de la baie d'Hudson, ainsi que, plus marginalement, dans le détroit d'Hudson (avec les Inuit de l'île de Baffin), au XVIII^e siècle (voir Cooke 1973).
 3. Pour s'en convaincre, on consultera avec profit Graburn (1969) et Saladin d'Anglure (1984).
 4. Comme par exemple Ballantyne (1858), dont l'ouvrage est un roman historique construit à partir de réminiscences ayant trait aux opérations de la Compagnie à Fort Chimo.
 5. Ces sections sont principalement les documents des comptoirs (journaux, correspondance entre chefs de comptoirs et administrateurs de la Compagnie, rapports de districts, livres de comptes) et les dossiers des gouverneurs de la Compagnie.
 6. Cooke (1969) ne consacre en fait que trois pages (76-79) de sa thèse de doctorat à la description des rapports entre la Compagnie et les Inuit.

parmi les plus fortes au monde. Le climat arctique influence la baie elle-même et ses côtes orientales et occidentales, dont la toundra est l'habitat dominant, alors que le climat subarctique influence sa côte méridionale, caractérisée par la taïga. La ligne des arbres est localisée à l'extrémité méridionale de la baie d'Ungava. Morses, baleines blanches, phoques, ours polaires, poissons et avifaune constituent les principales ressources marines; caribous, renards, ombles arctiques sont les ressources terrestres et lacustres les plus importantes⁷. Tout autour de la baie d'Ungava, la distribution du caribou dut varier considérablement dans le temps et dans l'espace; il semble néanmoins que cette ressource a souvent été particulièrement abondante à trois endroits particuliers: sur le plateau lacustre de l'arrière-pays, à l'ouest de la baie (lacs Nantais, Klotz, Payne, Minto); près de la rive méridionale de la baie d'Ungava (rivière Koksoak); et sur le plateau localisé à l'est de la rivière George (Low 1896; Audet 1979; Vézinet 1980)⁸.

Les recherches archéologiques effectuées jusqu'ici dans cette région ont surtout été concentrées sur le littoral et démontrent qu'elle a été fréquentée, occupée et exploitée pendant des millénaires par différents groupes de chasseurs de l'Arctique et du subarctique, ancêtres plus ou moins directs des populations inuit et indiennes actuelles (Plumet 1977; Plumet et Gangloff 1987). Sous ses traits les plus généraux, cette occupation préhistorique révèle une succession de quelques grandes phases de peuplement⁹, plusieurs modes d'adaptation au territoire¹⁰ et diverses concentrations de sites esquimaux répartis inégalement sur le pourtour de la baie¹¹.

Faits à souligner, les sites apparaissent à l'heure actuelle les plus nombreux sur la côte occidentale, là où la majorité des fouilles ont été faites, et y sont peut-être le reflet d'un volume plus grand de population esquimaude que sur la côte orientale. Les quelques fouilles effectuées jusqu'ici sur la côte méridionale n'ont révélé que quelques sites indiens (à proximité de Fort Chimo) et aucun site esquimau. La côte orientale offre moins de lieux propices à l'occupation humaine que la côte occidentale, ce qui a entraîné la réoccupation successive et une plus grande densité d'occupation des sites disponibles. Des vestiges d'occupation préhistorique esquimaude ont été localisés dans certaines régions de l'arrière-pays (lac Payne). Le cap de la Nouvelle-France, situé au milieu de la rive méridionale du détroit d'Hudson, pourrait marquer une séparation entre les courants d'échanges et peut-être de peuplement venus de l'ouest et du nord-ouest d'une part et ceux venus de l'est depuis le Labrador d'autre part. On avance enfin l'idée selon laquelle l'occupation préhistorique indienne de tout l'arrière-pays, au sud de la baie d'Ungava, fut discontinuée, du moins jusqu'à la période historique (Plumet et Gangloff 1987; Ian Badgley et Daniel Gendron, communication personnelle).

7. Cette liste correspond grosso modo à celle donnée par McLean (Wallace 1932 : 251-252).

8. McLean (Wallace 1932 : 254) décrit les déplacements du caribou près de Fort Chimo, mentionnant qu'il arrive de l'ouest au début du mois de mars, qu'il poursuit sa route vers ses terrains de mise bas (en juin) et de rut (début de l'automne) de la rivière George, pour reprendre ensuite ses grandes migrations.

9. Ces phases sont les suivantes : Paléoesquimau ancien, Paléoesquimau récent, Néoesquimau, Archaïque maritime septentrional, Période moyenne des Indiens, Période de Point Revenge.

10. Consulter à ce propos l'article de Fitzhugh (1979).

11. À Kangirsuk (ou Ungava sur la carte), Aupaluk, Kangiqsualujuaq (ou Kangiva sur la carte) et Killiniq (ou Killenek sur la carte).

L'occupation humaine durant la période qui a des incidences sur notre étude, soit à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, nous est un peu mieux connue et semble confirmer plusieurs faits suggérés par l'archéologie. Des Inuit, estimés à presque 900 individus en 1773, occupent les rives orientales et occidentales de la baie d'Ungava, mais n'ont pas d'établissement permanent sur sa rive méridionale (Haven 1773a, 1773b; Taylor 1975)¹². Les principaux points de rassemblement et leurs effectifs estimés sont, d'est en ouest, Killiniq (100), Kangiva (170)¹³, Tasiujaq (200), Aupaluk (200), Ungava (200)¹⁴. Contrairement à leurs voisins immédiats de la rive méridionale du détroit d'Hudson et de la côte septentrionale du Labrador, les Inuit ne chassent pas les grandes baleines, rares dans la région¹⁵.

Ils font plutôt la chasse littorale et insulaire aux plus petits mammifères marins (phoques, baleine blanche, morse) en hiver, au printemps et en été, et la chasse au caribou dans l'arrière-pays durant l'été et l'automne¹⁶. Celle-ci semble être pratiquée principalement à l'ouest de la baie d'Ungava; les chasseurs remontent en umiak certaines grandes rivières navigables (Arnaud et aux Feuilles) et séjournent, parfois à l'année longue, sur la rive de certains lacs (Minto et Payne), dans le voisinage des Inuit de l'est de la baie d'Hudson (Taylor 1975 : 276). Ils se rendent aussi, mais de façon plus épisodique, au sud de la baie d'Ungava (rivière Koksoak), où ils viennent chercher du bois, et à l'est de cette même baie (rivière George et Korok), où ils établissent des contacts avec les Inuit de la côte septentrionale du Labrador (Vézinet 1980 : 79-82). Les Inuit des différentes zones de peuplement (baie d'Ungava, côte septentrionale du Labrador, rive méridionale du détroit d'Hudson, est de la baie d'Hudson), semblent entretenir des contacts assez fréquents, les divers groupes organisant des expéditions, séjournant plus ou moins longuement chez leurs voisins et s'adonnant au troc à certains points de rencontre et de rassemblement¹⁷.

Cette occupation du territoire et ces activités paraissent correspondre grosso modo aux descriptions de la littérature ethnologique pour des périodes ultérieures (fin du XIX^e-début du XX^e siècle) et donnent à croire que les Inuit de la baie d'Ungava se subdivisaient, au début du XIX^e siècle, en plusieurs bandes locales, dont les membres s'intermariaient et partageaient de nombreux traits linguistiques

12. Ce nombre est partiellement mis en doute par certains chercheurs (Vézinet 1982 : 32). Seules des recherches plus approfondies pourraient permettre de le confirmer ou de l'infirmer un jour.

13. Kangiva est le toponyme désignant la rivière George, où est située depuis quelques décennies la communauté de Kangiqsualujuaq.

14. Ou la baie de Payne.

15. Selon Taylor (1975 : 275), ce phénomène serait attribuable au peu de profondeur de la baie d'Ungava et au faible taux de salinité de son eau.

16. D'après un chroniqueur de l'époque, John McLean (Wallace 1932 : 271-272), la saison hivernale dans la baie d'Ungava pose d'importants problèmes de survie aux Inuit; par contre, si la chasse estivale et automnale (au caribou) est un succès, « l'Esquimau est un des plus heureux animaux dans la création... il ne fait que manger et dormir ».

17. Nous ne pouvons élaborer sur cette question dans le cadre restreint de cet article. Disons simplement, par exemple, qu'au début du XIX^e siècle, plusieurs familles inuit vont et viennent entre la côte orientale de la baie d'Ungava et la côte atlantique du Labrador, pour des raisons de subsistance et de traite. Des Inuit de la rive méridionale du détroit d'Hudson chassent aussi le caribou sur les rives de la Koksoak, où ils rencontrent des Inuit de la baie d'Ungava (Kohlmeister et Kmoch 1814 : 57-77).

et culturels (Vézinet 1980, 1982 ; Saladin d'Anglure 1984). Il est bien difficile de dire cependant, à partir des données d'archives disponibles, si ces Inuit appartiennent déjà à cette époque à une seule ou à deux bandes régionales¹⁸.

Quant aux Indiens vivant à proximité de la baie d'Ungava, ce sont « ces chasseurs de caribou qui ne se soucient guère des pelleteries » que mentionnent les archives des comptoirs de l'est de la baie d'Hudson (Francis et Morantz 1984 : 168) ou cette centaine de chasseurs actifs appelés « Naskapis » (*Nascopies*) par certains chroniqueurs de l'époque (McLean, in Wallace 1932 : 258-265). Ils ne fréquentent pas l'arrière-pays, au nord-est et au nord-ouest de la baie d'Ungava, mais nomadisent plutôt au sud de celle-ci, à proximité de la limite des arbres, où ils font essentiellement la chasse au caribou et la pêche, y compris parfois près de l'embouchure de la rivière Koksoak (Rogers et Leacock 1981 : 171). C'est là qu'ils semblent avoir des contacts épisodiques avec les Inuit, tournant parfois à l'hostilité¹⁹.

L'avènement de la traite (XVII^e-début du XIX^e siècle)

Comme les autres Inuit et les Indiens de la péninsule Québec-Labrador, les Inuit de la baie d'Ungava connurent l'existence des marchandises européennes bien avant l'établissement des premiers postes de traite dans leur territoire, que ce soit par des contacts directs épisodiques avec des explorateurs, le pillage de certains sites européens ou la circulation parmi eux, grâce à un réseau de troc interrégional bien établi, d'objets manufacturés provenant d'explorations et d'exploitations européennes diverses tout autour de la péninsule²⁰.

Près d'Ivujivik, en 1610, une partie de l'équipage de Henry Hudson est massacrée par des Inuit. En 1697, au même endroit, un navire de la flotte de d'Iberville entre en contact avec d'autres Inuit. Ceux-ci possèdent déjà des pointes de harpon en fer et fument le calumet de paix offert par les Français, concluant peut-être ainsi une première forme de traité commercial (Vézinet 1982 : 17 ; Saladin d'Anglure 1984 : 499). Dans le détroit d'Hudson, des expéditions annuelles de navires de ravitaillement de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'effectuent régulièrement à partir de 1670 et donnent lieu, après 1720, à de la traite avec certains groupes inuit de l'île de Baffin (Cooke 1973 : 209) et sans doute aussi, par le biais d'un réseau de troc interrégional, avec des Inuit de l'Ungava²¹. Au sud-est de la baie d'Hudson et

18. À la fin du XIX^e siècle, Lucien Turner (1888) avance l'idée selon laquelle les Inuit de la rive orientale de la baie d'Ungava et de la côte atlantique du Labrador appartenaient à une bande régionale appelée *Siqinirmiut* (ou habitants du côté ensoleillé), tandis que ceux de la rive occidentale de la baie d'Ungava et de la rive méridionale du détroit d'Hudson appartenaient aux *Tarramiut* (ou habitants du côté ombragé) (Saladin d'Anglure 1984 : 476).

19. Voir à ce sujet Kohlmeister et Kmoch (1814), ainsi que Taylor (1979).

20. Citons ici à titre d'exemple les explorations et les expéditions des Vikings à l'ouest du Groenland entre 982 et 1450, les pêcheries basques à la baleine dans le détroit de Belle-Isle (1543-1620), les explorations de Martin Frobisher (1576-1578) et de John Davis (1585-1587) le long du littoral de l'île de Baffin et du nord du Labrador, la présence de commerçants hollandais le long des côtes du Labrador (XVI^e et début du XVII^e siècle), les explorations de Henry Hudson et de son équipage dans le détroit d'Hudson, ainsi que son séjour dans la baie James au début du XVII^e siècle, etc. (voir à ce propos Fitzhugh 1985 ; Francis et Morantz 1984).

21. C'est là une hypothèse qui reste à démontrer par une étude plus approfondie des archives.

sur le littoral oriental de la baie James, la Compagnie commence à exploiter quelques comptoirs de traite²² à cette même époque et réussit ainsi à établir progressivement des relations de traite directes et suivies avec les Indiens du Nord, mais presque aucune avec les Inuit (Francis et Morantz 1984 : 103-117). Sur la côte du Labrador, les Moraves fondent enfin les quatre missions-comptoirs de Nain (1771), Okak (1776), Hopedale (1782) et Hebron (1830), entreprennent l'exploration de la baie d'Ungava en 1811 et projettent même alors d'y établir une mission (Taylor 1984 : 511 ; Kohlmeister et Kmoch 1814).

Ces circonstances entraînent deux conséquences majeures. Elles signifient d'abord l'avènement de la traite dans l'Ungava, grâce à des intermédiaires originaires de cette région allant traiter divers produits dans les établissements moraves du Labrador et en rapportant des objets manufacturés à leurs congénères. C'est là une forme de commerce bien décrite par les Moraves :

[...] quelques habitants de l'Ungava sont venus à Okak et entretiennent un commerce entre leurs congénères et ce poste. Ils sont en quelque sorte des intermédiaires, apportant du renard et des peaux d'ours blanc pour les échanger contre des objets européens. Ils remportent ces derniers et les vendent à des prix très avantageux dans l'Ungava. Ce genre de voyage commercial leur prenait deux années.

Kohlmeister et Kmoch 1814 : 77

(citation traduite par nous, comme les suivantes)

Pareil commerce augmente la connaissance et la circulation d'objets manufacturés chez les Inuit de la baie d'Ungava et leurs voisins du détroit d'Hudson et de l'est de la baie d'Hudson. Il confère un statut important aux intermédiaires inuit qui effectuent de longues expéditions au Labrador. Il donne parfois lieu aussi à des querelles entre Inuit au sujet de la valeur des biens échangés²³, querelles au cours desquelles les Inuit des régions les plus éloignées des missions moraves n'hésitent pas à recourir à la force pour obtenir l'équivalent recherché, forçant ainsi les intermédiaires inuit à recourir aux armes à feu pour se défendre et pour repousser leurs congénères moins acculturés vers leur portion de côte (B.38/e/1 : 37).

Deuxième conséquence, la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui cherche depuis longtemps à étendre son commerce aux Indiens du Nord et aux Inuit dans l'est de la baie d'Hudson, doit réagir à la percée morave en direction de la baie d'Ungava et protéger son monopole sur ce territoire. Elle le fait d'abord en envoyant deux expéditions d'exploration dans l'arrière-pays, à partir de ses postes de la baie James jusqu'à l'embouchure de la rivière Koksoak (1819-1820, 1828) puis en planifiant l'ouverture, en 1830, d'un premier comptoir de traite dans la baie d'Ungava (Williams 1963 : xxxvii et s.).

22. Il s'agit des comptoirs suivants : lac Guillaume-Delisle et Petite-Rivière-de-la-Baleine (1749-1759), Petite-Rivière-de-la-Baleine (1792-1793), Big River (Fort George) 1803-1813, 1816-1823), Grande-Rivière-de-la-Baleine (1813-1816) (Francis et Morantz 1984).

23. Ceci n'est pas sans rappeler le passage suivant de Sahlins (1976 : 322) : « Les comptes rendus ethnographiques abondent en détails sur les risques des entreprises commerciales en territoire étranger, sur l'inquiétude, la méfiance des parties en présence, et la facilité avec laquelle on passe d'un échange de marchandises à un échange de coups. »

L'établissement de la traite (août-septembre 1830)

En juin 1830, l'« expédition de l'Ungava », composée d'une dizaine d'employés européens de la Compagnie et dirigée par Nicol Finlayson, quitte en canot le comptoir de Moose Factory, vogue via Eastmain House en direction du lac Guillaume-Delisle, pénètre dans l'arrière-pays, suit un réseau de rivières et de lacs et atteint finalement, en août 1830, l'embouchure de la rivière South (Koksoak), au sud de la baie d'Ungava, où elle rejoint un navire de ravitaillement de la Compagnie et commence dès lors la construction d'un nouveau comptoir, dénommé Fort Chimo (Williams 1963 : vi-vii)²⁴.

Ainsi débute ce que certains appellent « l'entreprise risquée » de la Compagnie en Ungava, une entreprise qui visait, comme le soulignait alors son gouverneur, George Simpson.

[...] à établir un commerce avec les Esquimaux habitant les côtes du détroit d'Hudson, de la baie d'Ungava et du Labrador, qui pourrait s'avérer profitable dans les articles de l'huile, de l'ivoire, des plumes, du duvet d'eider, des renards et d'autres fourrures : aussi à faire la chasse dans l'arrière-pays, localisé entre les parties supérieures de la rivière South [Koksoak] et la baie des Esquimaux, [région] qui avoisine la côte du Labrador en arrière des missions moraves, et dont nous avons déterminé la richesse de plusieurs parties en castors, martres, renards et autres animaux à fourrures de valeur [...] (B.38/b/2 : 48).

C'est à proximité de Fort Chimo que s'établissent les premiers contacts directs entre la Compagnie et les Inuit. Le 31 août 1830, en effet, un groupe de dix qajaqs et de deux umiaqs s'approche lentement du comptoir, sans bruit.

Parvenus à distance d'écoute, ils crièrent à tue-tête : *Timah, Timah, Peletai, Peletai*²⁵, et Moses [un médiateur-interprète inuk de la Compagnie] répondit sur le même ton. Voyant que nous étions peu nombreux et sans armes, [les hommes dans les qajaqs] mirent pied à terre habilement et nous serrèrent chaleureusement la main. Quand Moses leur exposa l'objet de notre visite, ils exprimèrent leur joie par les cabrioles les plus brusques et les plus frénétiques : ils nous manipulèrent pour voir si nous étions [faits] comme eux. Ils écoutèrent Moses avec la plus grande attention et quand je [c.-à-d. Finlayson, le chef du nouveau comptoir] pus me dégager, je me rendis chercher à ma tente des couteaux, perles de verre, aiguilles, etc., lesquels [objets] firent perdre à Moses tout son auditoire, aussi bienveillants qu'aient pu être les mots qu'il leur adressait [...]

Davies et Johnson 1963 : 115

Les Inuit désignant par la suite leurs femmes et leurs enfants restés dans les umiaqs, Finlayson montre à ces derniers des perles de verre, leur faisant ainsi rapidement

24. Pour expliquer la signification du mot « Chimo », Elton (1942 : 339-340) cite Andrew Graham, *Notes on Hudson's Bay*, selon qui les Inuit s'approchent des navires européens en frottant leur poitrine avec leurs mains ouvertes, en criant sur un ton plaintif *Chimo ! Chimo !* ce qui est un signe de paix et d'amitié. Voir aussi une explication analogue dans Ballantyne (1895 : 185-186). D'après Schneider (1966 : 309 ; 1985 : 335), *Saimo, saimu, saimo* 'signifierait « Salut ! » « Que la paix soit avec vous » ou « Au revoir » (d'où le mot Chimo dans Fort Chimo ?).

25. Le terme « Peletai » pourrait provenir de l'allemand et signifier « troquons des peaux » (*pelz* : peaux ; *tauschen-tausch* : échanger-échangeons) (communication personnelle d'Yvon Csonka et de Victoire Teisserenc).

surmonter leurs appréhensions, au point que les Européens en viennent à craindre « qu'ils ne se noient en se précipitant sur le rivage ». Des présents ayant été distribués à tous, les Inuit, sur l'ordre du chef du comptoir, vont camper ce soir-là à quelque distance, « en poussant des cris [de joie] et en dansant en chemin » (*ibid.*).

Dès les jours suivants (septembre 1830), les premières véritables relations de traite s'établissent avec ce groupe inuit, ainsi que certains de leurs congénères (une dizaine de familles au total). Partiellement déçus par la faible quantité d'articles de traite possédés par les Inuit²⁶, les employés de la Compagnie profitent surtout de l'occasion pour expliquer à ces derniers les raisons de leur présence à Fort Chimo, solliciter des renseignements au sujet de la géographie de la région et des activités de ses habitants, fournir des informations à propos de leur système de traite, de la valeur de chaque article de traite et des différentes espèces de fourrure, « ce que [les Inuit] semblèrent comprendre parfaitement ». Les Européens exhibent aussi les objets manufacturés apportés en vue de la traite, les incitent à s'adonner à la chasse (animaux à fourrure, phoques et baleines) et leur expliquent les méthodes de préparation des peaux et de nettoyage de l'huile de mammifères. En guise d'incitation au piégeage, et les Inuit « étant trop démunis pour [en] acheter », la Compagnie prête un piège à chaque chasseur, en plus de faire des présents (munitions) et des promesses de présents en échange de divers services, dont celui d'informer les autres Inuit de la présence des Européens à Fort Chimo (*ibid.* : 117-124, 183).

Le développement de la traite (1831-1843)

C'est grâce aux services de cette dizaine de familles inuit, ainsi qu'à ceux de trois engagés inuit et de quelques familles inuit domiciliées, que des relations de traite se développent avec les Inuit du pourtour de la baie d'Ungava et des environs, principalement à Fort Chimo (1830-1843)²⁷, ainsi qu'à un autre poste subséquent ouvert par la Compagnie à l'embouchure de la rivière George, celui de Fort Siveright (1838-1842)²⁸.

26. Ces articles consistaient en quelques peaux de caribou, des lanières en peau de phoque, dix gallons d'huile et quelques langues de caribou (Davies et Johnson 1963 : 122).

27. Les chefs successifs de Fort Chimo furent Nicol Finlayson (1830-1836), Erland Erlandson (1836-1837, intérimaire) et John McLean (1837-1842). Pour une biographie de McLean, consulter Wells (1982 : 628-630).

28. Notons qu'à la même époque, la Compagnie ouvrit plusieurs autres comptoirs secondaires dans la région, appelée district de l'Ungava, pour tenter de développer son commerce de la fourrure avec les Indiens de l'intérieur : Fort Mackenzie ou South River House, près de la rivière Caniapiscou (à partir de 1832) ; Fort Kaniapiscou, sur la rive de la rivière Caniapiscou (à partir de 1834) ; Fort Trial, sur les rives de la rivière George (à partir de 1838) ; Fort Nascopie, sur le lac Petitsikapau, à partir de 1838 (Mattox 1964) ; Winokapau, près de la rivière Churchill (à partir de 1830). Plus à l'est, sur la côte centrale du Labrador, la Compagnie maintint une autre série de postes, regroupés dans le district de la baie des Esquimaux : Kaipokok (à partir de 1837), Aillik (à partir de 1840), Rigolet et North West River (ou Fort Smith) (à partir de 1836) (Ray 1988 : 338-339 ; Elton 1942 : 485-488).

Les engagés

Les trois employés inuit de la Compagnie, nommés ou surnommés Moses, Oullibuck et Augustus (Trudel 1987 : 170-171), sont originaires non pas de l'Ungava, mais de la côte occidentale de la baie d'Hudson. Ils ont été engagés à titre de travailleurs (*labourers*), et agissent principalement comme interprètes, médiateurs et pourvoyeurs. La durée de leurs contrats est variable : sept ans (1830 à 1837) dans le cas des deux premiers et trois ans (1830 à 1833) pour le dernier. Tout au cours de ces années de présence à Fort Chimo, ces trois engagés inuit rendent de nombreux et précieux services à la Compagnie.

Les domiciliés

Dès 1831, la Compagnie garde à proximité de son nouveau comptoir deux ou trois familles inuit originaires de la baie d'Ungava. À titre de domiciliées (*home-guards*), sans contrat et pendant des laps de temps limités, celles-ci accomplissent, « contre des rations quotidiennes de nourriture » (B.38/e/2 : 3), divers travaux : localisation et cueillette d'informations auprès des Inuit occupant les rives de la baie d'Ungava (Davies et Johnson 1963 : 162) ; chasse au caribou selon la technique de l'enclos à proximité de Fort Chimo ; surveillance, en compagnie d'Indiens, des migrations estivales du caribou en direction de l'est (Fort Siveright) (1840) (B.38/b/2 : 78d) ; soutien à l'exploration de l'arrière-pays, en direction de la baie des Esquimaux, au Labrador (McLean, dans Wallace 1932 : 216-219) ; pilotage des navires de ravitaillement de la Compagnie dans l'embouchure de la rivière South (*ibid.* : 199) ; coupe et collecte de bois de chauffage, etc. (B.38/e/2 : 3).

Les visiteurs saisonniers

Les visiteurs saisonniers ne se rendent au comptoir qu'une fois par année et même une fois seulement au cours de plusieurs années²⁹. Ils sont originaires le plus souvent de la côte occidentale de la baie d'Ungava (*from the Westward*) ; moins fréquemment, de la côte orientale de la baie d'Ungava (*from the Eastward*) ; exceptionnellement, de l'est de la baie d'Hudson (*Richmond Esquimaux*), de la rive méridionale du détroit d'Hudson (*from the Straits*) et de l'île de Baffin (*from across the Straits*).

Leur nombre à Fort Chimo varie grandement d'année en année. Selon nos estimations, d'une dizaine de familles qu'il était en 1830, ce nombre passe, dès l'année suivante, à plus d'une vingtaine, et atteint un sommet d'une cinquantaine en 1834, pour apparemment diminuer de moitié³⁰ par la suite, jusqu'à la fermeture du comptoir en 1843. Au total, un nombre approximatif de deux cent cinquante Inuit

29. Correspondant bien en cela aux « Not Annual Visitors » de l'article de Morantz (1983).

30. En raison de plusieurs facteurs, comme l'ouverture de Fort Siveright, une concurrence accrue des Moraves, la déception des Inuit de ne pas trouver les produits qu'ils désirent au comptoir, etc.

aurait fréquenté Fort Chimo durant sa meilleure année d'achalandage, en 1834 (Annexe I)³¹.

Ces visiteurs, dont plusieurs pourraient avoir été des intermédiaires pour d'autres Inuit ne venant pas ou ne pouvant venir au comptoir³², viennent faire la traite à Fort Chimo entre les mois de mars et d'octobre, soit en traîneaux ou à pied (mars, avril, mai)³³, soit le plus souvent en qajaq et en umiaq (juin à octobre)³⁴. Ils établissent leurs campements à proximité de l'embouchure de la rivière South [Koksoak], puis viennent rencontrer les Européens au comptoir. La traite s'effectue à l'aide des engagés inuit agissant à titre d'interprètes. Elle est habituellement de courte durée, les Européens cherchant à décourager le plus possible, sauf dans le cas des engagés et des domiciliés, les séjours prolongés des Inuit sur le site même ou à proximité du comptoir.

Produits traités

La Compagnie offre principalement du fer et des objets en fer, des fusils, de la poudre et des munitions, ainsi que du tabac, contre une variété de peaux, de la graisse et de l'huile de mammifères marins, du duvet d'eider et divers autres produits d'origine animale, bruts ou transformés.

Parmi les objets manufacturés qui intéressent les Inuit, il y a d'abord le fer et les objets en fer, comme de vieilles scies brisées, « que les Inuit affectionnent particulièrement et dont ils font des couteaux », de vieux rabots à main et de vieilles haches, qui « [vont] chercher un bon prix », des bouilloires « qui sont en demande », des pointes de harpon, fabriquées à Fort Chimo même. Finlayson demande à son supérieur de Moose Factory de lui expédier tout article de fer qui n'a plus d'utilité ailleurs et qui pourrait en avoir à Fort Chimo, tout en soulignant que son forgeron, un employé européen, semble être un « homme talentueux » (Davies et Johnson 1963 : 174 ; B.38/b/2 : 40).

Les fusils, que les Inuit connaissent bien dès les premiers moments de l'établissement de la traite et qu'ils désirent ardemment obtenir, provoquent « une ruée générale » à l'ouverture du comptoir (B.38/e/5 : 9). Beaucoup n'ont toutefois pas suffisamment d'articles à traiter pour les acquérir et demandent qu'on leur fasse

-
31. Il s'agit là d'une estimation basée sur le nombre de chefs de famille recensés dans l'annexe I, nombre que nous avons multiplié par 5, chiffre conservateur représentant le nombre moyen d'individus par famille.
 32. McLean (Wallace 1932 : 222) mentionne que certains Inuit, originaires de la rive occidentale de la baie d'Ungava, viennent traiter des quantités considérables de fourrures de renard à Fort Chimo. Certains d'entre eux proviennent de régions plus éloignées et ces expéditions durent parfois deux ans.
 33. Il semble que les difficultés de déplacements en traîneaux aient été fréquentes, ce qui explique que des Inuit arrivent parfois à pied, en transportant leurs fourrures sur leur dos (B.38/a/2 : 61d).
 34. Contrairement à la situation à Fort George, où la traite des visiteurs saisonniers inuit s'effectue presque toujours en mars ou avril et celle des visiteurs saisonniers indiens en juin (Francis et Morantz 1984 : 191), la traite inuit à Fort Chimo semble s'étaler sur une période de presque huit mois. McLean rapporte d'importants regroupements d'Inuit à ce comptoir le 20 septembre 1839 (attendant peut-être le navire de ravitaillement de la Compagnie), et d'Indiens, le 20 avril 1838 (Wallace 1932 : 218, 233).

crédit, ce à quoi le chef du comptoir s'oppose de façon catégorique, en suggérant à ses supérieurs de commander des fusils moins dispendieux d'Angleterre ou encore des fusils de seconde main de York Factory³⁵, « qui se vendraient bien ici » (Davies et Johnson 1963 : 143, 227). À l'été de 1835, Fort Chimo vient à manquer de fusils pour les Inuit, après que ces derniers aient réussi à en traiter une vingtaine d'unités : pareille situation oblige certains Inuit à se contenter des pistolets du comptoir et de fusils de seconde main, et amène certains autres à avancer leurs fourrures aux Européens, quitte à revenir chercher leur fusil à l'automne (B.38/b/2 : 30-30b).

Les Inuit de la côte orientale de la baie d'Ungava sont, quant à eux, désireux d'obtenir des vêtements et divers autres articles manufacturés non identifiés, « qui leur sont devenus familiers par les rapports qu'ils ont entretenus avec les Moraves durant les quelques années passées » (B.38/e/5 : 9).

Contrairement à sa politique de traite avec les Indiens, la Compagnie n'accorde aucun crédit aux Inuit et ne fait aucun commerce d'alcool. On autorise parfois cependant les chefs de comptoir à prêter des pièges aux Inuit, « à condition qu'ils remboursent ceux qu'ils pourraient perdre ou endommager » (B.38/b/2 : 58). Les Inuit ne semblent aucunement frustrés d'être privés d'alcool, même s'ils voient de leurs propres yeux les Indiens en recevoir (Davies et Johnson 1963 : 157). Signalons enfin que la Compagnie fait présent d'« articles utiles » aux Inuit qui viennent traiter de bonnes quantités de peaux de renard (B.38/a/2 : 61d), alors que ceux qui n'en ont pas ne reçoivent qu'un peu de tabac ou quelques colliers de perles de verre (McLean, dans Wallace 1932 : 222).

D'après diverses données, les produits que les Inuit (et les Indiens) réclament le plus souvent sont les fusils, les munitions et le tabac. En 1835, Finlayson souligne qu'il y a une telle demande pour ces produits qu'il faudrait songer à envoyer à Fort Chimo des stocks d'une durée de deux ans, « tant et aussi longtemps que ce district [de l'Ungava] ne pourra pas être régulièrement approvisionné » (B.38/b/2 : 44)³⁶.

En échange de la variété d'objets manufacturés dont elle dispose pour la traite à Fort Chimo, la Compagnie fonde l'espoir d'obtenir des Inuit de nombreux produits. D'abord et avant tout, les peaux de divers mammifères, dont celles des renards (surtout des renards blancs), que la Compagnie commence déjà à traiter en bon nombre avec les Inuit en 1831, malgré le fait qu'elles ne soient pas étirées, puisqu'« ils n'ont pas de bois pour [le faire] » (Davies et Johnson 1963 : 147). La Compagnie incite fréquemment les Inuit à se livrer au piégeage, leur distribue des pièges et offre même des primes à ceux qui viennent échanger les plus grandes quantités de fourrures de renards. Les Inuit ayant déjà une certaine habitude de la traite de ce produit, celle-ci connaît un certain développement, des Inuit allant parfois jusqu'à « promettre de se forcer à tuer des renards en voyant avec admiration le stock d'articles utilitaires [de la Compagnie] » (*ibid.* : 150).

35. York Factory était le comptoir-dépôt le plus important de la Compagnie sur la côte occidentale de la baie d'Hudson.

36. Ces difficultés paraissent avoir été considérables. Pour s'en convaincre, consulter Williams (1963 : lxxiii).

Avant même l'ouverture de Fort Chimo, la Compagnie espère développer le commerce de la graisse de mammifères marins et de l'huile avec les Inuit de tout l'Ungava. Dès l'établissement des premiers contacts, elle les presse donc fréquemment de venir en faire la traite estivale, parfois avec un certain succès³⁷. Fréquemment cependant, les Inuit semblent ralentis dans leurs déplacements vers le comptoir par une variété de facteurs, comme les distances à parcourir, les conditions de navigation côtière difficiles (glaces, etc.), le poids du chargement des umiaqs transportant femmes, enfants et bagages, au point de devoir consommer eux-mêmes toute l'huile qu'ils destinent à la traite ou abandonner tous les stocks accumulés (B.38/b/2 : 79 ; B.38/e/4 : 6). D'autre part, certains Inuit de la rivière George refusent de traiter d'importantes réserves d'huile tant qu'ils n'auront pas l'assurance que leur chasse au caribou sera un succès (Davies et Johnson 1963 : 154). Pour toutes ces raisons, les gérants de Fort Chimo en viennent à la conclusion qu'on ne peut espérer beaucoup de rendement des Inuit dans ce domaine de traite, à moins qu'on envoie un groupe d'Européens avec eux ou un navire cueillir leur huile (*ibid.* : 148).

Pour augmenter son commerce de graisse de mammifères marins et d'huile, la Compagnie exhorte aussi fréquemment les Inuit à venir faire la chasse estivale à la baleine blanche à l'embouchure de la rivière South, tout près de son principal comptoir, en leur promettant des fusils et d'autres articles utiles. C'est là toutefois une activité à laquelle ils refusent de participer, soit en raison de leur volonté de se rendre dans des régions où ils peuvent s'adonner au piégeage des renards, soit tout simplement parce qu'ils estiment que le site de Fort Chimo n'est pas propice à la chasse à la baleine (*ibid.* : 143, 149 ; B.38/e/6 : 15).

Dès l'ouverture de Fort Siveright, en 1838, la Compagnie engage aussi les chasseurs des environs à collecter le duvet d'eider, une ressource décrite comme particulièrement abondante à proximité de ce nouveau comptoir (B.38/b/2 : 58). Ici comme dans le domaine de l'huile, la Compagnie note le peu d'empressement des Inuit à se livrer à cette activité (B.38/b/2 : 70), mais parvient tout de même à stocker de 200 à 300 livres de duvet en 1840 (B.38/b/2 : 79).

Quant aux peaux de caribou et de phoque, les Européens hésitent, au début des opérations de Fort Chimo, à en faire le commerce avec les Inuit. Le premier chef du comptoir expédie des échantillons des deux types de peaux à ses supérieurs, en leur signalant que les Inuit pourraient en traiter un bon nombre, mais qu'ils sont incapables de préparer les peaux de caribou comme le font les Indiens³⁸, « à cause d'une crainte superstitieuse de le faire » (B.38/b/2 : 44). La traite inuit de ces deux types de peaux se développe un peu au fil des ans, sans qu'on sache cependant si les Inuit surmontèrent leurs superstitions ni comment³⁹.

Pour nourrir ses employés européens, la Compagnie a habituellement recours aux services de ses engagés et domiciliés inuit. Des visiteurs saisonniers cherchent

37. Comme en 1831-1832, moment où la Compagnie réussit à accumuler trois tonnes d'huile (B.38/z/1).

38. McLean (Wallace 1932 : 262) mentionne que les Indiens naskapis ont un talent particulier pour tanner la peau de caribou, qui devient aussi douce et souple qu'un chamois, ce qui en fait un article de traite de bon prix.

39. Williams (1963 : lxxi, note 7) rapporte que la demande pour les peaux de caribou sur le marché de Londres était faible à cette période et que celles de l'Ungava n'y étaient pas vendues.

aussi à lui traiter de la viande, mais elle doit parfois la refuser, à cause de sa coupe et de son état de conservation (Davies et Johnson 1963 : 123). La Compagnie organise aussi, à l'aide de ses engagés inuit, des chasses au caribou par la technique de l'enclos, dont les rendements sont parfois excellents⁴⁰.

À l'occasion, la Compagnie accepte de traiter quelques paires de bottes aux Inuit, surtout lorsque son propre stock de cuir va en diminuant (*ibid.* : 116). À partir de 1841, elle traite aussi avec eux des vestes en peau de phoque, dont on ne connaît pas la destination.

Barème des valeurs d'échange des produits

Le Tableau I identifie, pour l'année 1837, le barème utilisé par la Compagnie pour évaluer les articles les plus fréquemment échangés aux Inuit⁴¹. Comme on peut le constater, la valeur (en pelus ou *Made Beaver*) des divers produits est uniforme, à l'exception de celle des fusils, la plus élevée, et de celle des peaux de renard argenté et croisé. Soulignons toutefois que ce barème peut varier légèrement dans le temps, en fonction de nombreux facteurs (concurrence, etc.). Ainsi, avant l'été 1837, la Compagnie opère avec un tarif d'un pelu pour $\frac{3}{4}$ lb poudre, ou 1 $\frac{1}{2}$ lb de plombs, ou $\frac{1}{2}$ lb de tabac. Ce barème est subséquentement augmenté à un pelu pour 1 lb, 2 lb et 1 lb respectivement, pour tenter de convaincre les Inuit de s'adonner avec plus d'énergie à la production de biens de traite (B.38/e/4 : 6), et pour tenter d'éviter aussi qu'ils ne se rendent échanger leurs produits chez les Moraves puisque, de l'avis même du dernier chef de comptoir (McLean), les Inuit peuvent satisfaire leurs faibles besoins en objets manufacturés auprès des missionnaires « à un barème bien moins élevé que celui que [la Compagnie] autorise » (Wallace 1932 : 226).

Tableau I

**Barème utilisé par la Compagnie pour certains produits
fréquemment traités avec les Inuit à Fort Chimo (1837)**

Quantité	Type de produit	Valeur en pelus (MBr)
1	Peau de renard argenté (de première qualité)	3
1	Peau de renard croisé	2
1	Peau de renard roux	1
2	Peaux de renard blanc	1
1	Peau de loup ou de glouton	1
1	Fusil (type N.W)	10
1 lb	Poudre	1
2 lb	Plombs	1
1 lb	Carotte de tabac	1

Source : B.38/e/4 : 6

40. En mars 1839, une telle chasse permet de tuer 300 caribous, ce qui donne lieu au rappel d'employés du comptoir envoyés plus tôt à des stations de chasse et de pêche.
41. Ce barème diffère un peu de celui utilisé à York Factory, car les chefs de Fort Chimo devaient adapter leur barème à celui de leurs concurrents moraves du Labrador. Voir à ce propos Williams (1963 : 1xx, notes 2 et 3).

Volume de la traite

L'annexe II indique le volume annuel et total de la traite à Fort Chimo pour les années 1830 à 1843, mais ne permet malheureusement pas de distinguer entre les produits échangés par les Inuit et par les Indiens. Sur la base des différences de milieux écologiques exploités par ces deux groupes ethniques, on peut avoir la certitude que l'ivoire, l'huile de mammifères marins, les peaux de phoque et les os de baleine proviennent exclusivement des Inuit ; les peaux d'ours, de renard⁴², de caribou, de loup, de loutre et de glouton, ainsi que les plumes, des deux groupes à la fois ; les peaux de castor, de martre, de vison et de rat musqué, exclusivement des Indiens.

Comme ces statistiques incomplètes le laissent entrevoir⁴³, la traite inuit de produits tels que l'ivoire, les os de baleine et même les peaux de phoque semble peu volumineuse et irrégulière. Celle de l'huile ne dépasse jamais 772 gallons. Celle des vestes en peau de phoque est tardive et ne rapporte que quelques unités. La traite des fourrures semble plus importante et comporte bon nombre de peaux de renard⁴⁴, tout comme une proportion indéterminable d'autres peaux (caribou, ours, loup, glouton). Dans ce secteur des fourrures en général, on peut dire, sur la base d'une donnée très ponctuelle se rapportant à l'année 1836, que la valeur de la traite inuit est légèrement supérieure à toute celle de la clientèle indienne du comptoir, soit 433 pelus contre 428 pelus⁴⁵.

Rendement de la traite

La traite inuit, comme l'indienne d'ailleurs⁴⁶, n'est pas considérable et est bien en deçà des attentes qu'on fondait au moment de l'ouverture du poste, ce que le gouverneur de la Compagnie ne manque pas de rappeler régulièrement, en soulignant qu'il faut inciter les Inuit à s'y employer activement (B.38/b/2 : 58). Aiguillonés par ces directives, les chefs successifs de Fort Chimo mettent en œuvre une série de mesures pour développer leur commerce avec les Inuit, sans toutefois vraiment parvenir à s'en faire une clientèle nombreuse et assidue. Mais pourquoi les Inuit ne viennent-ils pas traiter à Fort Chimo en plus grand nombre et avec plus de régularité, et pourquoi le volume de leur traite n'est-il pas plus élevé, mal-

42. Selon McLean, les peaux de renard sont les seules que produit la rive occidentale de la baie d'Ungava, un « pays dénudé » (Wallace 1932 : 222).

43. Ainsi, la traite de l'ivoire, de l'huile, des peaux de phoque et des os de baleine est inconnue en 1835, tout comme la traite de l'huile, des peaux de phoque et des os de baleine pour les années 1837-1839. Nous ne croyons pas que ces données manquantes signifient nécessairement une absence de traite de ces produits de la part des Inuit.

44. McLean affirme que, dans des conditions idéales, la moyenne annuelle de la production inuit de peaux de renard à Fort Chimo aurait pu tourner autour de 450 peaux (B.38/e/6 : 4).

45. La valeur totale de la production en fourrures de Fort Chimo atteint, en 1836, 930 pelus, dont 433 proviennent des Inuit, 218 des Indiens de l'Ungava, 210 des Indiens de l'est de la baie d'Hudson, et 69 des engagés du comptoir (B.38/e/4 : 3).

46. McLean rapporte, vers 1837, que la traite indienne des quelques années précédentes à Fort Chimo avait décliné, du fait que les deux tiers des Indiens de l'intérieur avaient décidé d'aller traiter à des postes de la baie des Esquimaux (sur la côte du Labrador), en raison des barèmes plus avantageux qu'on y offrait pour leurs produits (Elton 1942 : 43).

gré « les visées bienveillantes de la Compagnie [à leur égard] » (McLean, dans Wallace 1932 : 239) ?

Les explications fournies par les chefs de Fort Chimo font appel à une série de facteurs : dénuement général de la région et pauvreté extrême de ses ressources, particulièrement à l'embouchure de la rivière South (B.38/e/6 : 15 ; McLean, dans Wallace 1932 : 238) ; dangers de la navigation le long des côtes (glaces, courants, etc.) (Davies et Johnson 1963 : 192) ; conditions de la température (*ibid.* : 194) ; difficultés de ravitaillement du comptoir par bateau⁴⁷, qui empêchent le maintien d'un stock suffisant d'objets manufacturés destinés à la traite : certains traits de caractère (imprévoyance, paresse) imputés aux Inuit qui amènent certains chefs à prendre des mesures punitives à l'encontre de certains individus (B.38/b/2 : 74)⁴⁸ ; concurrence de la part des établissements moraves de la côte labradorienne (B.38/e/5 : 14) ; volonté des Inuit de conserver leur mode de vie (B.38/e/5 : 9 ; Wallace 1932 : 238-239) ; absence chez les Inuit de besoins réels, sauf ponctuels, d'objets manufacturés ; insuccès des Européens à accroître ces besoins (B.38/e/5 : 9).

Selon nous, seule une combinaison de plusieurs de ces facteurs, dont il faut exclure la supposée imprévoyance ou paresse des Inuit, pourrait expliquer le faible rendement de la traite à Fort Chimo.

Rapports entre les Inuit

Même si la traite avec les Inuit n'atteint pas le volume et le rendement souhaités par la Compagnie, elle augmente et active les rapports de troc entre les Inuit de la baie d'Ungava et leurs voisins du détroit d'Hudson et de l'est de la baie d'Hudson, comme l'écrit Finlayson le 17 août 1835 :

Plusieurs étrangers m'ont visité en provenance de l'ouest. Ceux parmi eux qui sont devenus familiers avec notre manière de traiter se sont transformés en commerçants et voyagent un bon bout de chemin vers l'ouest le long de la côte et au loin parmi les îles pour faire du troc — par ce moyen tous les Esquimaux entre [cette région-ci] et [le golfe] Richmond seront dans peu de temps devenus des chasseurs de fourrures. Trois familles m'ont quitté cet été, en me disant qu'elles avaient l'intention de traverser le détroit [d'Hudson] pour visiter leurs amis et répandre chez eux la nouvelle [de la présence d'un comptoir de traite à Fort Chimo] (B.38/b/2 : 25).

Selon toute probabilité, les intermédiaires inuit auxquels on fait allusion proviennent majoritairement de la rive occidentale de la baie d'Ungava et, plus particulièrement, de Tasiujaq. Ils viennent d'abord au comptoir traiter du tabac et des objets manufacturés, qu'ils repartent troquer, à leur propre prix, avec leurs congénères, contre des peaux de renards. Ils reviennent ensuite traiter celles-ci à Fort Chimo, avec un profit intéressant puisque la Compagnie offre des primes à tous les Inuit qui apportent une bonne quantité de peaux de renard (B.38/b/2 : 30). Ces

47. Selon Cooke et Holland (1978 : 155 et s.), Fort Chimo n'aurait été réapprovisionné par bateau que très irrégulièrement, une année sur deux au maximum. Voir aussi Williams (1963 : 1xxii).

48. Il s'agit d'une mesure punitive exemplaire prise en 1840 par William Kennedy, chef de Fort Siveright, à l'endroit d'un Inuk dénommé Owugnack, mesure sanctionnée par John McLean (B.38/b/2 : 74). Nous ignorons quelle était la raison et la nature de cette mesure punitive.

intermédiaires inuit vont jusqu'à exercer un certain contrôle de la traite entre la Compagnie et les autres groupes inuit localisés plus au nord (région d'Ungava et rive méridionale du détroit d'Hudson) et à l'ouest (littoral oriental de la baie d'Hudson). L'efficacité de ce réseau de troc interbandes semble tel que la Compagnie songe à l'utiliser pour développer son propre commerce, en dotant les intermédiaires d'articles de traite à échanger avec leurs congénères qui ne viennent pas ou peu à Fort Chimo (B.38/b/2 : 43 ; B.38/e/5 : 9).

Rapports entre Inuit et commerçants européens

Le développement de la traite favorise aussi évidemment la rencontre entre Inuit et employés européens de la Compagnie. Il faut dire ici qu'aux débuts du moins, le personnel de Fort Chimo est abondant, même « absurdement imposant » selon un de ses chefs, Finlayson (Williams 1963 : 1xvii)⁴⁹. Outre ce dernier, on y retrouve dix engagés, un maître de sloop, cinq marins et trois engagés inuit. Le site comporte, en 1833, sept bâtiments disposés en carré défensif, entourés d'une palissade de neuf pieds, et gardés par une batterie de huit canons pivotants, avec un drapeau surmontant le tout. Tout en soutenant que la batterie pourrait ne jamais avoir à servir, Finlayson affirme, du même souffle, que les Indiens et les Esquimaux comprennent bien pourquoi elle a été installée (*ibid.*)⁵⁰.

Les rapports sont cordiaux, malgré quelques brins de méfiance réciproque occasionnelle, surtout au moment des premiers contacts (Davies et Johnson 1963 : 115). Les Inuit accueillent les Européens avec joie, ne montrent aucune hostilité envers eux et semblent même excités à l'idée que ces étrangers viennent s'établir parmi eux (*ibid.* : 118). Pour leur part, les commerçants ne tarissent habituellement pas d'éloges pour les Inuit, qu'ils qualifient de « sauvages les plus honnêtes et les plus inoffensifs au monde » (B.38/e/1 : 32), de « gens paisibles bien intentionnés » (Davies et Johnson 1963 : 230), de créatures inoffensives (B.38/e/2 : 17), d'êtres « excessivement dociles et traitables, qui s'activent allégrement dans tout service qu'on leur demande, et qui n'apparaissent jamais mécontents des rétributions qu'on leur donne » (B.38/e/5 : 9).

Les commerçants européens notent que les produits manufacturés suscitent la curiosité et l'admiration des Inuit, et exercent auprès d'eux un attrait particulier. Pourtant, ceux-ci ne semblent aucunement enclins aux rapineries et sont respectueux des biens des nouveaux venus, même s'ils se révèlent parfois des « quêteux importuns » (Davies et Johnson 1963 : 116, 122, 143). En 1833, Finlayson va même jusqu'à observer que « c'est vraiment un plaisir de faire affaire avec les Esquimaux, en comparaison avec les Indiens qu'aucune gentillesse ne peut attacher [à nous] » (B.38/b/2 : 38).

49. Ce chef estimait qu'un commis et six engagés auraient alors été amplement suffisants pour assurer la maintenance et la défense de Fort Chimo (Williams 1963 : 1xvii).

50. À partir de 1837-1838, le personnel de Fort Chimo fut réduit. McLean rapporte qu'il passa le début de l'hiver 1838 à Fort Chimo en compagnie d'un autre employé européen et d'un interprète (Wallace 1932 : 223).

Les chefs de Fort Chimo paraissent surveiller étroitement la conduite de leurs employés vis-à-vis les Inuit, du moins au cours des premières années d'opération du comptoir. Un d'entre eux, Finlayson, offre à des Inuit un chaudron en métal pour remplacer celui de stéatite qu'un de ses employés a abîmé, tout en prenant le soin d'expliquer qu'il s'agissait d'un accident. Ce même chef interdit à ses employés européens d'entretenir des relations avec les femmes inuit et impose des amendes à ceux d'entre eux qui transgressent ses règles (Davies et Johnson 1963 : 122, 160)⁵¹. On peut toutefois se demander si des femmes inuit, qui séjournent plus ou moins régulièrement à proximité de Fort Chimo et qui sont nourries par la Compagnie, ne sont pas en fait les compagnes occasionnelles de certains employés européens du comptoir (B.38/b/2 : 72).

Rapports entre Inuit et Indiens

La traite qui s'effectue à Fort Chimo met parfois en présence Inuit et Indiens, dont les relations antérieures dans l'est de la baie d'Hudson ont été décrites comme assez hostiles (Francis 1979)⁵² et, au Labrador, comme plutôt harmonieuses (Taylor 1979). On rapporte qu'au début du siècle, au sud de la baie d'Ungava, Indiens et Inuit échangent fréquemment des gages d'amitié, mais que leurs relations tournent parfois à l'hostilité et au meurtre (Kohlmeister et Kmoch 1814 : 67, 74)⁵³.

À l'ouverture du comptoir, il existe une certaine méfiance entre les deux ethnies. D'une part, les premiers Inuit qui viennent traiter à Fort Chimo sont originaires de l'est de la baie d'Hudson, une région qu'ils ont récemment quittée à cause des Indiens qui, sans provocation, « leur font parfois déplorer la perte d'un ami ou d'un parent » (Davies et Johnson 1963 : 116-117). D'autre part, les Indiens naskapis paraissent particulièrement hostiles envers les Inuit, « qu'ils ne manquent jamais d'attaquer, quand l'occasion se présente » (McLean, dans Wallace 1932 : 264)⁵⁴. On peut donc comprendre que la Compagnie paraisse soucieuse d'établir des relations harmonieuses entre les deux ethnies et exprime même des appréhensions à l'idée qu'elles puissent se rencontrer à Fort Chimo, à un moment où ses effectifs européens sont réduits (Davies et Johnson 1963 : 197).

Pourtant, on ne note aucun incident déplorable, comme en témoignent plusieurs situations de contact. En septembre 1831, deux employés de la Compagnie rencontrent un groupe de sept Indiens, non loin de Fort Chimo, et les guident au comptoir. En cours de route, ils arrêtent saluer quelques Inuit à leur campement, et les deux ethnies échangent quelques présents. Parvenus au comptoir, les Indiens semblent conserver quelque méfiance envers les Inuit, alors que ces derniers n'en

-
51. D'après McLean (Wallace 1932 : 221-222), à certaines occasions du moins, de jeunes femmes inuit semblaient entretenir des dispositions très amicales envers les employés européens du comptoir.
 52. On verra toutefois notre article à ce sujet (Trudel 1990), qui démontre que durant les premières décennies du XIX^e siècle, ces relations devinrent plus pacifiques.
 53. Graburn (1969 : 76) et Murray (1988) semblent considérer les rapports Indiens-Inuit dans la région comme ayant été conflictuels. Graburn croit que le troc entre les deux ethnies est le résultat de l'influence européenne plus au sud.
 54. Cette remarque du chef de comptoir McLean est peut-être exagérée et ne correspond pas du tout aux conclusions de Taylor (1979) pour le Labrador.

ont aucune et se livrent même à des familiarités et des plaisanteries avec les Indiens, « comme s'ils avaient été de vieux amis et des connaissances » (Davies et Johnson 1963 : 157). En août 1832, ce n'est pas sans une certaine satisfaction que Finlayson observe deux Inuit se rendre spontanément saluer des Indiens qui arrivent à Fort Chimo et aller jusqu'à les aider à transporter canot et bagages (*ibid.* : 168). Puis, durant l'été 1833, douze Indiens viennent traiter à Fort Chimo, alors qu'un groupe imposant d'Inuit (environ une centaine) se trouve déjà sur place. Ayant gardé les Inuit à l'écart pendant qu'il traite avec les Indiens, le chef du comptoir les laisse par la suite pénétrer dans l'enceinte du comptoir:

[...] quand la cour fut pleine [d'Esquimaux], les Indiens n'apprécièrent en aucune manière la situation ; ils troquèrent quelques bagatelles avec les Esquimaux avant de s'en aller (B.38/a/2 : 51d).

En 1834, deux familles inuit domiciliées et leurs enfants rendent fréquemment visite aux Indiens séjournant au comptoir, recevant d'eux un accueil et un traitement chaleureux (Davies et Johnson 1963 : 227).

En général, les chefs de Fort Chimo s'attribuent la responsabilité de ces bonnes relations. C'est là, semble-t-il, un sentiment que partagent les Inuit. Au moins un des chefs du comptoir souligne le fait que l'acquisition des armes à feu par ces derniers est un facteur d'équilibre entre les deux ethnies (McLean, dans Wallace 1932 : 264-265).

Rapports entre Inuit et Moraves

De toute évidence, un système de traite et de troc bien établi existe entre les Inuit de l'Ungava et les Moraves du Labrador, au moment même de l'ouverture de Fort Chimo. Dès 1830, en effet, les commerçants anglais y rencontrent d'abord des Inuit de l'est de la baie d'Hudson qui « ne sont jamais allés aussi loin à l'est que Okkak mais [...] voient d'autres Esquimaux qui visitent cet établissement et traitent avec eux » (Davies et Johnson 1963 : 116-117).

D'autres Inuit originaires de la baie d'Ungava n'ont rien à traiter au comptoir de la Compagnie « parce qu'ils ont [déjà] vu les Esquimaux de l'est avec lesquels ils ont troqué tous les articles dont ils pouvaient se départir » (*ibid.* : 118).

Certains commentaires laissent croire qu'avec le développement de la traite à Fort Chimo, les Inuit de la baie d'Ungava cessent d'entretenir tout contact avec les Moraves du Labrador et ne traitent plus qu'avec la Compagnie. Finlayson rapporte ainsi, en 1833, qu'« aucun Esquimaux à l'ouest du cap Chidley n'a visité la Mission [morave] depuis 1831 » et qu'il n'a aucune crainte d'en voir s'y rendre dans le futur, du moins parmi ceux qui connaissent l'existence de Fort Chimo (B.38/e/1 : 21).

Pourtant, il est certain que des Inuit de la baie d'Ungava poursuivent leurs expéditions de traite de fourrures aux établissements moraves de la côte du Labrador et le troc interbandes associé à cette traite (Davies et Johnson 1963 : 168, 174 ; Brice-Bennett 1981 : 336). Ceci s'explique par plusieurs raisons. Des Inuit ignorent l'existence du nouveau comptoir ; d'autres sont déçus de ne pas y trouver certains articles (fusils, etc.) ; des Inuit de la côte orientale préférèrent enfin traiter au Labra-

dor parce que ce déplacement, via l'arrière-pays, est moins long que celui vers Fort Chimo (B.38/e/4 : 6)⁵⁵.

Pour leur part, les Moraves ne restent pas inactifs face à la concurrence de la Compagnie : ils ouvrent le comptoir de Hebron (1830) : ils traitent à un barème plus élevé certains articles inuit (peaux de caribou, etc.) (B.38/b/2 : 79) et moins élevé certains objets manufacturés (*ibid.* : McLean, dans Wallace 1932 : 226) et vont même jusqu'à répandre la rumeur que les objets manufacturés traités par la Compagnie sont de qualité inférieure aux leurs, ce que les chefs de Fort Chimo nient évidemment avec vigueur (B.38/e/5 : 14). C'est sans doute cette concurrence morave qui explique, comme le note McLean dans son rapport de district de l'année 1837-1838, que les Inuit localisés à l'est de Fort Chimo ne traitent rien d'important avec la Compagnie, à part de l'huile (B.38/e/5 : 11), et qu'ils soient vite devenus indifférents à la présence de la Compagnie à Fort Siveright (McLean, dans Wallace 1932 : 226).

Séjours au comptoir et épidémies

Quelques fragiles indices laissent croire que la présence d'Européens à Fort Chimo de 1830 à 1843 a provoqué des épidémies⁵⁶. En 1834, six Inuit, parmi un groupe n'ayant jamais vu d'Européens auparavant, contractent un « rhume » durant leur séjour au comptoir et meurent tous le lendemain, à proximité de Fort Chimo. Cet événement provoque le départ instantané des survivants, qui ne prennent même pas le temps d'enterrer leurs morts et qui attribuent la responsabilité de l'épidémie non pas aux Européens, mais plutôt « à quelques notions superstitieuses de leur crû » (B.38/b/2 : 43 ; Davies et Johnson 1963 : 240). Effrayés par la possibilité de récurrence d'une telle épidémie, la plupart des survivants préfèrent, l'année suivante, venir traiter sans leur famille, à pied au printemps et en qajaq en été (B.38/b/2 : 43).

Séjours au comptoir et famines

Les famines se révèlent, dans les archives, sous deux formes différentes. Il y a d'abord la présence plus ou moins prolongée, à Fort Chimo, de veuves et d'orphelins inuit, parfois en grand nombre, à qui la Compagnie fournit occasionnellement de la nourriture (B.38/e/1 : 4, 36)⁵⁷. Soulignons aussi, plus longuement,

55. D'après une mention, la distance entre la rivière George et l'établissement morave de Hoffenthol est de 70 à 80 milles (B.38/e/5 : 14), ce qui équivaut approximativement à la distance entre la rivière George et Fort Chimo.
56. McLean, qui décrit les Esquimaux de la région comme ayant en général une bonne santé et aucune maladie épidémique (Wallace 1932 : 280), rapporte toutefois en 1838 une importante épidémie d'influenza parmi les Indiens de la région (*ibid.* : 216). Vers la même époque, Ballantyne (1895 : 234) mentionne qu'une semblable épidémie aurait entraîné la mort de dix Inuit.
57. Cette présence de veuves et d'orphelins à proximité de Fort Chimo reste pour nous difficile à expliquer. S'agirait-il des femmes et enfants d'intermédiaires inuit qui font de longues expéditions de traite chez leurs congénères ? Se pourrait-il que les relations de traite avec les Moraves puis avec la Compagnie aient augmenté la mortalité masculine parmi les Inuit de l'Ungava ? Quel intérêt (économique ou autre) la Compagnie avait-elle à garder ces veuves et orphelins à Fort Chimo ? Autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre, dans l'état actuel de nos connaissances.

l'expérience malheureuse de certaines familles qui hivernent à Fort Chimo, parce qu'elle illustre bien certaines de leurs motivations à rester à proximité de ce comptoir de traite et surtout leurs nombreuses difficultés d'adaptation et de survie au sud de la baie d'Ungava, en automne et au début de l'hiver⁵⁸.

De novembre 1831 à mai 1832, trois familles établissent leur campement parce qu'elles sont « effrayées de nous quitter vu qu'elles n'ont rien en cache ». Dès les premiers jours, les femmes sont importunées sexuellement par les employés européens du comptoir ; puis, le chef en vient à craindre pour la survie de ces familles, étant donné la présence potentiellement menaçante d'Indiens à proximité ; deux membres d'une de ces familles périssent ensuite brûlés dans l'incendie accidentel de leur hutte ; finalement, durant tout l'hiver, ces trois familles subissent la famine, ce qui oblige le chef du comptoir, sur les exhortations des Inuit, à leur fournir de l'huile de mammifère en guise de nourriture temporaire (Davies et Johnson 1963 : 160-166).

Pendant trois jours, en septembre 1836, le chef du comptoir est obligé de nourrir de petites quantités de maïs, de biscuits et d'avoine un deuxième groupe d'Inuit, composé d'une vingtaine de personnes, empêchées de retourner à leur camp d'hiver par la température inclemente. Ce groupe choisit alors de faire la chasse à proximité du comptoir jusqu'en janvier, mais réussit à peine à survivre jusqu'à l'hiver, ne trouvant que peu ou pas de caribou, étant empêché de tuer des phoques par l'état de l'englacement et n'ayant que peu de réserves de nourriture (B.38/a/5 : 5d-10).

En octobre 1841, un groupe d'Inuit de la côte occidentale de la baie d'Ungava, en route pour Fort Chimo, a une querelle avec d'autres Inuit rencontrés en cours de chemin, au sujet d'une tentative de rapt de femmes, querelle qui résulte pour lui en la perte de cinq ou six vies. Craignant de revenir sur leurs pas, les survivants décidèrent d'installer leur campement à proximité de Fort Chimo. Tout au cours des deux mois suivants, ces Inuit rôdent autour du comptoir, et deux de leurs chasseurs meurent de faim. En janvier, un Inuk domicilié réussit à tuer suffisamment de caribous pour sauver le reste du groupe (B.38/a/8 : 33d-36 ; McLean, dans Wallace 1932 : 235).

Il n'est point surprenant, dans ces conditions, qu'un chef de comptoir réponde à son supérieur, en 1835, qu'il pourrait bien faire en sorte de garder des Inuit près de Fort Chimo, mais « pas sans qu'ils ne souffrent de famine en hiver » (B.38/b/2 : 27).

Conséquences de la fermeture de Fort Chimo

Pour des raisons de non-profit, qui se révéleront non fondées par la suite⁵⁹, la Compagnie de la Baie d'Hudson ferme son comptoir de Fort Chimo en 1843, ce qui

58. Les Inuit de l'est de la baie d'Hudson allant séjourner à proximité de Fort George de 1839 à 1851 rencontrent de pareilles difficultés (Trudel 1989b : 14).

59. Une partie de la thèse de doctorat d'Alan Cooke est consacrée à prouver ce fait, découvert après la fermeture de Fort Chimo en 1843 (Cooke 1969 : 190-193).

n'est pas sans créer certains remous en Angleterre et dans la baie d'Ungava, durant les années suivantes.

En Angleterre, un ex-employé de la Compagnie à Fort Chimo, William Kennedy, accuse celle-ci d'avoir abandonné les Inuit de la baie d'Ungava à leur propre sort, sans aucunement se préoccuper de leur bien-être. À sa propre défense, le gouverneur Simpson évoque alors l'avis qu'il avait reçu du dernier chef de Fort Chimo, suivant lequel la fermeture du comptoir n'affecterait que 2 ou 3 individus (probablement des domiciliés : F.T.), à qui on avait de toute façon donné les moyens de se rendre soit aux missions moraves du Labrador, soit au poste de la Compagnie à Kaipokok (Cooke 1969 : 190).

Il est bien difficile de dire si les accusations de Kennedy étaient fondées, même si elles sont plausibles. Ce qui est certain cependant, c'est que les Inuit de l'Ungava continuent, à partir de 1843, à traiter aux établissements missionnaires moraves du Labrador, comme ils l'avaient fait avant 1830, et comme ils avaient continué à le faire de 1830 à 1843, par le biais des intermédiaires⁶⁰. Des Inuit de la baie d'Ungava commencent aussi, à partir de 1843, à fréquenter plusieurs régions voisines, parfois à l'instigation de la Compagnie. Certains d'entre eux, environ une dizaine, viennent d'abord visiter, dès février 1844, le comptoir de Fort Nascopeie, en n'ayant pour objectif que de reconnaître la route entre celui-ci et Fort Chimo :

[ils arrivèrent] avec tout au plus la vie en eux puisqu'ils étaient réduits au dernier point de la famine — ils avaient voyagé la plus grande partie du chemin en provenance de Fort Chimo sans autre provision que leurs bottes, leurs tentes en peaux et plusieurs autres etceteras révoltants⁶¹ (B.139/a/2 : 10d).

Cette visite donne lieu par la suite, au moins jusqu'en 1847, à l'établissement de quelques familles à ce comptoir de l'arrière-pays⁶², y compris de femmes inuit, « dépendantes de la Compagnie pour leur support », dont plusieurs sont envoyées cette année-là au lac Michikamau (à l'est de Fort Nascopeie), « puisqu'il est impossible d'en supporter autant à cet endroit-ci [Fort Nascopeie] »⁶³ (B.139/a/4 : 50d).

Quelques familles inuit de la baie d'Ungava viennent pour leur part traiter au comptoir de la Compagnie à Fort George, sur la côte est de la baie d'Hudson, à partir de 1845 (B.77/a/19 : 29d-30; B.77/a/20 : 12; B.77/a/21 : 17). Encouragées en cela par le chef européen des lieux, Spencer, certaines d'entre elles établissent leur campement sur le littoral de la baie James (Paint Hills et Comb Hills), en 1847, où elles s'adonnent à la chasse et au piégeage, tout en maintenant des relations de traite à Fort George (B.77/a/21 : 17-28; B.77/a/22 : 4). Cette année-là, plusieurs autres familles de la baie d'Ungava meurent de faim, alors qu'elles sont en chemin vers ce même comptoir (B.77/a/22 : 13d; B.77/a/23 : 12-12d).

60. Pour donner plus de poids à cette affirmation, il faudrait effectuer des recherches approfondies dans les archives moraves, ce que nous n'avons pu faire jusqu'ici.

61. Cette expression plutôt ambiguë, « etceteras révoltants », signifie selon nous qu'il y eut du cannibalisme parmi le groupe de visiteurs inuit à Fort Nascopeie.

62. Y faisant surtout des activités halieutiques aux lacs Manouan et Otayhenay, localisés dans les environs de Fort Nascopeie.

63. La présence de ces femmes inuit à l'intérieur des terres et leur dépendance de la Compagnie indiquerait, selon nous, qu'elles sont les compagnes des employés européens de Fort Nascopeie.

On peut croire finalement qu'après la fermeture de Fort Chimo, des Inuit de la baie d'Ungava, dont le nombre ne peut être actuellement établi avec précision⁶⁴, vinrent aussi traiter au comptoir de Petite-Rivière-de-la-Baleine, après son ouverture en 1851.

Conclusions

En nous basant essentiellement sur des données d'archives fragmentaires, nous avons voulu étudier, pour une période d'un peu plus d'une décennie (1830-1843), le phénomène de la rencontre entre une institution commerciale européenne, la Compagnie de la Baie d'Hudson, et un groupe d'Inuit de la péninsule Québec-Labrador, ceux de la baie d'Ungava. Ce qui se dégage de ce travail est, reconnaissons-le, bien plus un canevas qu'un portrait détaillé de l'ensemble des rapports économiques et sociaux entre ces deux groupes, canevas qui permet tout de même d'établir avec certitude certains faits ethnographiques et ethnohistoriques nouveaux.

1. Au moment des premiers contacts avec la Compagnie (1830), les Inuit de la baie d'Ungava semblent connaître depuis longtemps l'existence des Européens et les possibilités de traite avec eux et ils utilisent peut-être même depuis tout aussi longtemps certains objets manufacturés (fer). À notre avis, ces phénomènes découlent non pas de contacts directs entre les deux groupes, mais des rapports de troc entretenus par les Inuit de la baie d'Ungava avec leurs voisins inuit, que ce soit ceux de l'est de la baie d'Hudson, de la rive méridionale du détroit d'Hudson ou de la côte septentrionale du Labrador. Il est possible aussi que ces objets aient été obtenus des Indiens, par le troc ou le pillage.

2. Les relations de traite plus directes entre les Inuit de la baie d'Ungava et les Européens ne s'établissent qu'à partir des dernières décennies du XVIII^e siècle, principalement grâce aux intermédiaires inuit originaires de la baie d'Ungava. Ceux-ci effectuent de longues expéditions de traite aux établissements moraves de la côte septentrionale du Labrador (surtout Okak) et en rapportent divers objets manufacturés. À ce moment, et pour tout le début du XIX^e siècle, ce sont les Inuit de la rive orientale de la baie d'Ungava qui sont les intermédiaires de première ligne, à cause de leur proximité des établissements moraves sur la côte septentrionale du Labrador.

3. Au moment des premiers contacts avec la Compagnie de la Baie d'Hudson à Fort Chimo (1830), les relations entre Inuit et Indiens au sud de la baie d'Ungava ne semblent pas aussi hostiles qu'elles ne le furent dans l'est de la baie d'Hudson au XVIII^e siècle (Francis 1979). C'est là un phénomène qui pourrait être attribuable soit à l'absence d'Indiens à proximité de certaines régions principalement occupées par les Inuit (est et ouest de la baie d'Ungava), soit à l'absence de tradition de raids indiens au sud de la baie d'Ungava (comme il y en eut au lac Guillaume-Delisle), soit

64. Il sera peut-être possible d'élaborer sur cette question un jour, à l'aide d'un recensement des Inuit à Petite-Rivière-de-la-Baleine en 1858 (Trudel 1989a).

à un équilibre plus ou moins grand entre les deux ethnies au sud de la baie d'Ungava, étant donné leur connaissance commune des armes à feu, soit à une influence des missionnaires moraves, soit à une combinaison de ces facteurs.

4. Pour établir et développer la traite avec les Inuit de la baie d'Ungava, la Compagnie a recours à diverses mesures, dont les principales sont le recours à des engagés inuit de l'extérieur de l'Ungava (Fort Churchill) pour établir les premiers contacts : les incitations pour que les Inuit entretiennent de bons rapports avec les Indiens, pour qu'ils répandent la nouvelle de l'établissement de Fort Chimo et qu'ils visitent régulièrement ce nouveau comptoir de traite : les incitations auprès de quelques familles inuit pour qu'elles deviennent domiciliées : les incitations pour que les Inuit de la côte orientale de la baie d'Ungava cessent de traiter aux établissements moraves de la côte septentrionale du Labrador : la non-attribution de crédit ou d'alcool (contrairement aux Indiens) : le prêt de pièges à animaux à fourrure et les incitations diverses pour que les Inuit s'adonnent le plus possible au piégeage : l'utilisation d'un barème de traite qui paraît très avantageux pour la Compagnie et désavantageux pour les Inuit : la modification de ce barème à la hausse pour faire face à la concurrence des Moraves : le recours à des intermédiaires inuit : l'attribution de primes aux meilleurs producteurs de fourrures : les incitations à la chasse à la baleine et à la collecte du duvet d'eider : l'allocation de nourriture aux veuves et orphelins : l'interdiction de relations sexuelles entre employés européens et femmes inuit : l'ouverture d'un comptoir secondaire à proximité de Fort Chimo (Fort Siveright), etc.

5. En raison des contacts antérieurs avec les Moraves du Labrador et du caractère des rapports entre Indiens et Inuit dans la région, en raison aussi de la localisation même du comptoir de Fort Chimo à proximité d'une région fréquentée par les Inuit (ce qui est moins le cas à Fort George : voir Trudel 1989b), la traite entre la Compagnie et les Inuit à Fort Chimo s'établit de façon rapide et aisée, à l'aide des engagés inuit. Assez curieusement, les tout premiers Inuit contactés à ce comptoir en 1830 sont originaires de l'est de la baie d'Hudson, et non pas de la baie d'Ungava. Toutefois, des Inuit de cette dernière région en viennent vite, en 1830 et après, à constituer la clientèle plus ou moins régulière de ce poste, que ce soit comme domiciliés ou, en plus grand nombre, comme visiteurs saisonniers. À l'occasion, des Inuit de la rive méridionale du détroit d'Hudson, de l'île de Baffin et de l'est de la baie d'Hudson viennent aussi traiter à Fort Chimo.

6. Parmi les Inuit de la baie d'Ungava, ce sont ceux originaires de la rive occidentale et plus particulièrement ceux de Tasiujaq qui traitent le plus à Fort Chimo. Selon nous, ce dernier phénomène s'explique principalement par la proximité géographique des deux emplacements, la localisation de ces Inuit entre le comptoir de traite et les autres Inuit plus au nord (rive occidentale de la baie d'Ungava, rive méridionale du détroit d'Hudson) et à l'est (baie d'Hudson), et le maintien (même après l'ouverture de Fort Chimo) de liens commerciaux entre les Inuit de la rive orientale de la baie d'Ungava et les Moraves au Labrador.

7. Les Inuit de la baie d'Ungava, y compris ceux de Tasiujaq, ne viennent habituellement pas traiter à Fort Chimo à chaque année. Comme avant 1830 (avec les Inuit de la rive orientale de la baie d'Ungava et les Moraves), ils confient leurs produits à des intermédiaires inuit, une forme de traite indirectement encouragée

d'ailleurs par certaines politiques de la Compagnie (primes aux meilleurs producteurs de peaux de renard). Ce fait entraîne, à Fort Chimo, la spécialisation d'un groupe et de certains individus dans la traite : c'est la population inuit de Tasiujaq qui en vient à jouer le rôle d'intermédiaire principal entre la Compagnie et tous les autres Inuit à l'ouest de la baie d'Ungava, un rôle qu'occupaient auparavant les Inuit de la rive orientale de cette baie.

8. La traite entre la Compagnie et les Inuit de la baie d'Ungava permet à ces derniers de se procurer divers objets en fer (souvent de seconde main), des fusils, des munitions (poudre et plombs) et du tabac. Les Inuit semblent très familiers avec les objets des Européens, puisqu'ils en obtenaient déjà auparavant auprès des Moraves, et sont très intéressés à en obtenir au nouveau comptoir de traite, en particulier les fusils. Vu la valeur d'échange élevée de ces armes et leur rareté occasionnelle, vu aussi la faiblesse du volume de traite inuit, on peut douter que l'épisode de traite de 1830 à 1843 à Fort Chimo ait entraîné l'introduction d'un très grand nombre de fusils chez les Inuit de la baie d'Ungava. À notre avis, seuls les intermédiaires inuit réussirent à obtenir des fusils neufs. Il n'y a d'autre part aucune mention dans les archives quant à l'utilisation qui est faite des fusils par les Inuit et quant aux avantages spécifiques (s'il y en a) que cette technologie européenne leur procurait. On pourrait émettre l'hypothèse qu'étant donné son prix et son accès difficile, le fusil a été un objet de prestige par excellence, propre à renforcer le statut des intermédiaires inuit dans leur société.

9. La Compagnie échoue lamentablement dans ses tentatives de développer le commerce de l'huile de mammifères marins avec les Inuit de la baie d'Ungava. Par contre, son commerce de peaux de renard a un peu plus de succès. Soulignons toutefois que les peaux de renard échangées à Fort Chimo de 1830 à 1843 proviennent non pas uniquement des Inuit de Tasiujaq ou de la côte occidentale de la baie d'Ungava, mais de toute la péninsule ungavienne (y compris l'est de la baie d'Hudson), grâce aux intermédiaires inuit et à un réseau de troc bien établi entre tous les groupes inuit. Pour cette raison, la traite à Fort Chimo reste, à notre avis, bien en deçà des capacités réelles de production des Inuit, tout comme elle ne correspond évidemment pas aux attentes de la Compagnie.

10. L'établissement et l'exploitation du comptoir de traite de Fort Chimo de 1830 à 1843 ne signifie pas la fin des relations de traite entre les Inuit de l'Ungava et les Moraves de la côte septentrionale du Labrador. Au contraire, une concurrence s'établit entre les deux institutions européennes, à l'intérieur de laquelle les liens entre les Inuit de la côte orientale de la baie d'Ungava et les Moraves restent très étroits.

11. La traite, ainsi que la fermeture de Fort Chimo en 1843, entraînent divers autres effets : des épidémies, des famines et des déplacements de population. Les données disponibles montrent clairement les difficultés d'adaptation des quelques familles inuit domiciliées hivernant à proximité du nouveau comptoir ; elles démontrent aussi que plusieurs Inuit de la baie d'Ungava cherchèrent à entretenir des liens avec d'autres comptoirs de la Compagnie (Fort Nascope, Fort George, Petite-Rivière-de-la-Baleine) après la fermeture de Fort Chimo en 1843.

Nous nous sommes demandé plus haut si les modalités d'insertion des Inuit de la baie d'Ungava dans le commerce de la fourrure à Fort Chimo de 1830 à 1843

correspondent à celles des Indiens chasseurs de caribou du subarctique et si elles entraînent les mêmes réactions et effets, allant d'une indépendance relative au développement d'une économie mixte. À la lumière des quelques données disponibles utilisées, qui sont, rappelons-le, très fragmentaires, il apparaît tout à fait impossible selon nous de parler, pour la courte période étudiée, du développement d'une économie mixte chez ces Inuit (modification qui se produit à une période ultérieure de la traite), ou encore d'« indifférence », de « refus », de « désintérêt » généralisés des Inuit de l'Ungava envers le commerce de la fourrure.

Les données révèlent plutôt une situation complexe de rencontre entre une poignée d'Européens et d'Inuit, deux groupes qui possèdent leur logique et leurs stratégies particulières, et qui manifestent certaines formes de dépendance réciproque. Les commerçants anglais opèrent selon une logique mercantile, motivée par le profit à tirer de la vente de produits sur les marchés locaux et européens. Ils visent à établir les contacts les plus réguliers possible avec une nouvelle clientèle (clientélisation des Inuit), à développer et à intensifier sa production dans plusieurs domaines (huile, pelleteries, etc.) et à lutter contre la concurrence européenne (Moraves) pour le contrôle de cette production. À ces fins, ils établissent une infrastructure matérielle (comptoirs) dans une région fort périphérique de la Terre de Rupert, où ils sont dans une certaine mesure dépendants des Inuit engagés et domiciliés, surtout pour ce qui est de leur approvisionnement en gibier. Ils mettent aussi en œuvre une série de mesures incitatives qui, malgré quelques succès ponctuels (primes aux Inuit qui traitent le plus de fourrures), ne donnent pas les résultats escomptés, puisqu'à la fermeture de Fort Chimo, en 1843, les Inuit n'y viennent toujours qu'en petit nombre, ne sont pas encore des clients réguliers de ce comptoir, ne semblent pas avoir intensifié leur production pour la traite et continuent à traiter avec les concurrents moraves.

Les Inuit de la baie d'Ungava opèrent quant à eux selon la logique propre au mode de production domestique, qui en est une de production pour l'usage et de sous-production (Sahlins 1976). Comparativement aux Indiens chasseurs de caribou du subarctique, ils semblent exploiter une plus grande variété de ressources (surtout le phoque, les baleines blanches et le caribou) et s'activer dans une plus grande diversité de niches écologiques (côte, arrière-pays, îles), mais fonctionnent de la même manière au plan économique interne, selon des principes de coopération et d'échange. Avant même l'établissement de Fort Chimo, ils pratiquent le troc (entre eux) depuis toujours et ils connaissent la traite depuis plusieurs décennies⁶⁵, échangeant avec les Moraves, par le biais d'intermédiaires inuit, des quantités limitées de peaux de renard contre divers objets manufacturés. Ces Inuit se montrent très intéressés à établir des relations de traite avec les nouveaux arrivants (la Compagnie), mais selon des modalités qui leur sont propres et qui se situent dans le prolongement de leurs relations de traite antérieures : poursuite de leurs activités traditionnelles ; absence et même refus de participation à plusieurs projets de la Compagnie (chasse à la baleine blanche, traite de l'huile, piégeage intensif) ; irrégularité de leurs visites au comptoir de Fort Chimo ; poursuite de relations de traite avec la concurrence morave ; traite surtout au moyen d'intermédiaires, tout en

65. Malgré ce qu'en dit Elton (1942 : 344), selon qui ils ne sont pas habitués à traiter.

n'ayant, en général, qu'une très faible variété de produits à offrir (peaux de renard) et que des besoins limités et ponctuels en objets manufacturés (biens utilitaires : fer; biens de prestige : fusils et munitions; bien de luxe : tabac), type de besoins bien caractérisés par une expression d'un chef de comptoir : « mais ils ont si peu de besoins » (B.38/a/7 : 52d). Toutefois, dans le commerce qui se développe, certains individus et certains groupes nouveaux en viennent à assumer des positions d'intermédiaires entre les Inuit et la Compagnie (spécialisation économique). Ils acquièrent de ce fait un certain contrôle sur la traite et du prestige, renforçant ainsi leur pouvoir dans leur propre société. D'autres individus et groupes (veuves et orphelins, domiciliés en automne et en hiver) en viennent quant à eux à dépendre plus ou moins étroitement des Européens, dépendance bien illustrée par certaines conséquences de la fermeture de Fort Chimo.

Plusieurs de ces conclusions rejoignent en tout ou en partie des observations faites avant nous par des spécialistes de l'aire inuit (Saladin d'Anglure 1984 : 501) ou du commerce de la fourrure (Krech 1984b; Ray 1974; Morantz 1984). Elles montrent bien aussi que le processus de la rencontre des deux mondes dans la baie d'Ungava vers le milieu du XIX^e siècle se situa dans le prolongement d'une dynamique antérieure (rapports avec les Moraves du Labrador) et ne donna pas lieu à un bouleversement plus ou moins complet de la société inuit, mais à diverses stratégies et formes d'accommodement dans lesquelles la plupart des Inuit conservèrent leur mode de production et leur indépendance.

Notons que cette indépendance n'est que temporaire. Comme au moins un chef de Fort Chimo l'énonce : « avec le temps, les contacts avec les Européens en viendront à créer chez les Esquimaux des besoins artificiels aussi indispensables à leur confort et leur bon plaisir que leurs besoins actuels [en 1838] » (B.38/e/5 : 9). C'est là toutefois un tout autre chapitre de l'histoire commerciale des Inuit de la baie d'Ungava, qui ne commencera vraiment à s'écrire que lors de la réouverture du comptoir de Fort Chimo en 1866 et que nous nous proposons d'étudier un jour.

ANNEXE I

LISTE DES ESQUIMAUX DE L'UNGAVA (1833-1835)

NO	PATRONYME EN INUKTITUT	PATRONYME EN ORTHOGRAPHE STANDARDISÉE
1	AWHYNACK	AUQAINNAQ (?)
2	ANNAKATACK	AANAQATAQ
3	AKNATOK	ARNATUUQ
4	AGMAK NO 1.....	ANGMAAQ
5	AGMAK NO 2.....	idem
6	ARGNAWIAK.....	ARNAVIAQ
7	ATTACHIE	ATTASI
8	AWCHOOK	AUJUK
9	AGLOOKAUK	AGLUQAUQ (?) ou AGLUQAQ
10	ANGOOTAUT.....	ANGUTAUT
11	ATTATACOONIAK	ATAATAKKUUNIAQ (?) ou AATATAKIUIAQ
12	AKKOOSAW	AQQUSAUT
13	CHACOOTO	SAKKUTUQ
14	CHOOKOKTANAK	SUKUKTANAQ
15	CAGHANNAK NO 1	SARANNAQ (?)
16	CAGHANNAK NO 2	idem
17	CHIOLOOKS (T?) ANA.....	SIULUKTANAQ (?)
18	CHAYOOKTOOT.....	SAJUKTUT
19	CHAYMANNAI	SAIMANNAI
20	CHAYMORKTOOK	SAIMUQTUUQ
21	CHAYANNIAK	SAJANNIAQ ou QAJANNIAQ
22	CHABLUAK	SUBLUAQ ou QABLUAQ
23	EYEEYOU	IGIJUQ
24	EKTUIAK	IKTUJAUQ ou IKTUJUUAQ
25	EKKENAW	IKINAUT (?)
26	EPPEKALOOK.....	IPIKALAUQ
27	GARTON	surnom anglais
28	GEO. SON.....	surnom anglais
29	HA (U?) MPIO	QAVVIK (?)
30	KOOKOOLAK	KULUULLAAQ
31	KEEATAINAK.....	KIATAINNAQ
32	KANNAYOULAK	KANAJUALUK
33	KAYOUWISOOT	KAJUVISUT (?)
34	KEESEYAK	QISIAJAUQ
35	KOOLOOKALOOK.....	KULULAAKULUK
36	MANGAWURIOOK	MANGAVURJUK (?)
37	MANGEEOOK	MANGIUQ
38	NOONACHIAK	NUNATSIAQ
39	NAHOOLOAK	NAQULLAQ ou NARRULAAQ
40	NALOOKAUK	NALUKKAK (?)
41	NAUS KAWALIK	NAUKKARUAQ (?)
42	OOK-THOAK	UKTUAQ
43	OOGYOUAK	UGJUAQ
44	OYANAK	UJANAQ
45	PEETOOTOOT	PITUTTUT ou PILIQTUUT
46	PAUMU KTOOT	PAUMAKTUT
47	SHOOLOOKSOOK	SULUKSUQ
48	SHYLOOK	SAILUK (?)
49	SHOWAKTIE	SUAQTI
50	SHAKAY WOOKOOLIK.....	SAKKIAGUKALLAK
51	TOOKSHAWIK	TUKSAVIK
52	UIUPCHILOOK	UJUPSILUK (?)

Source : Fort Chimo Report (1833-1835) (B.38/e/2 : 8).

Notes : L'orthographe standardisée est celle de l'I.C.I. (Inuit Cultural Institute). Le point d'interrogation suivant un nom témoigne d'une difficulté de standardisation, soit que le patronyme original ait été mal transcrit, soit que ce patronyme ne corresponde pas à des noms habituellement connus. Il y a une autre liste de noms légèrement différente intitulée « Liste des Esquimaux qui ont traité au Fort-31 mars 1834 » dans les *Fort Chimo Miscellaneous Items* (B.38/z/1 : 7).

ANNEXE II
TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA VENTE DES PRODUITS DE L'UNGAVA
AU COMPTOIR DE FORT CHIMO (1831-1843)

	1831	1832	1833	1834	1835	1836	1837	1838	1839	1840	1841	1842-1843
OURS	3	3	1	1	5	9	—	1	6	4	8	25
CASTOR	29	33	2	6	2	—	4	11	18	c.80	c.34	58
RENARD	440	624	154	775	445	928	200	670	1 001	884	419	612
MARTRE	871	1 058	288	429	310	206	260	1 443	1 708	592	1 659	2 595
VISON	16	16	2	3	4	6	—	1	35	11	23	42
RAT MUSQUÉ	119	119	3	85	30	928	—	—	—	144	482	475
LOUTRE	95	116	50	51	42	31	34	87	54	86	110	137
LOUP	15	15	6	19	13	16	—	1	31	24	11	11
GLOUTON	52	55	19	26	30	26	8	1	27	24	22	22
CARIBOU (peaux)	577	577	—	449	543	589	595	—	—	194	c.900	88
IVOIRE	270*	270*	—	144*	—	363*	—	—	102*	—	411*	168*
HUILE	3**	6**	—	71.5g	—	772g	—	—	—	—	688g	709g
PHOQUE (peaux)	2	4	62	124	—	215	—	—	—	331	370	390
BALEINE (fanons)	12***	333*	—	46*	—	—	—	—	—	—	880*	426*
PLUMES	—	—	—	—	—	27*	—	—	—	117*	195*	68*
DIVERS	—	—	1 LYX	1 LYX 1 SWN	1 LYX	1 LYX	—	—	—	237 CT	17 VPP	5 VPP

Source : Cooke (1969 : 174-177).

Légende : c. = environ ; *LB ; **SACS ; ***PAQUETS ; g = gallons ; LYX = LYNX ; SWN = CYGNE SIFFLEUR ; CT = LANGUES DE CARIBOU ; VPP = VESTES EN PEAU DE PHOQUE.

Notes : La production de l'année 1832 comprend celle de l'année 1831. Ces données statistiques ont été puisées dans Cooke sans que nous puissions en vérifier l'exactitude dans les sources manuscrites.

Références

1. Sources manuscrites

ARCHIVES DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
En dépôt aux Archives nationales du Canada, sous la cote MG 20

- A.15/27-41 Grands journaux-Traite des fourrures, 1831-1843
- B.38/a/2-9 Fort Chimo, journal du poste, 1830-1868
- B.38/b/2-3 Fort Chimo, correspondance, 1834-1842
- B.38/c/1 Fort Chimo, correspondance reçue au poste, 1838-1843

- B.38/e/1-6 Fort Chimo, rapports annuels, [1833]-1841
- B.38/z/1 Fort Chimo, documents divers, 1831-1836
- B.77/a/1-38 Fort George, journal du poste, 1839-1851
- B.139/a/1-17 Fort Nascopie, journal du poste, 1842-1862

2. Sources publiées

AUDET R.

- 1979 « Histoire du caribou du Québec-Labrador et évolution des populations » : 17-27, in F. Trudel et J. Huot (dir.), « Dossier Caribou. Écologie et exploitation du caribou au Québec-Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec*, IX, 1-2.

BALLANTYNE R.M.

- 1895 *Ungava. A Tale of Esquimau Land*. Londres : T. Nelson and Sons (1^{re} éd. 1858).

BRICE-BENNETT C.

- 1981 *Two Opinions : Inuit and Moravian Missionaries in Labrador*. Thèse de maîtrise, Memorial University of Newfoundland, St. John's.

CHAPPELL E.

- 1817 *Narrative of a Voyage to Hudson's Bay in His Majesty's Ship Rosamund*. Londres : J. Mawman.

COOKE A.

- 1969 *The Ungava Venture of the Hudson's Bay Company, 1830-1843*. Thèse de doctorat, University of Cambridge, Cambridge.
- 1973 « The Eskimos and the Hudson's Bay Company » : 209-223, in J. Malaurie (dir.), *Le peuple esquimau aujourd'hui et demain*. Paris : Mouton.
- 1979 « L'indépendance des Naskapis et le caribou » : 99-104, in F. Trudel et J. Huot (dir.), « Dossier Caribou. Écologie et exploitation du caribou au Québec-Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec*, IX, 1-2.

COOKE A. et C. Holland

- 1978 *The Exploration of Northern Canada. 500 to 1920. A Chronology*. Toronto : The Arctic History Press.

CROWE K.

- 1979 *Histoire des autochtones du nord canadien*. Montréal : Éditions Hurtubise HMH.

DAVIES K.G. et A.M. Johnson

- 1963 *Northern Quebec and Labrador Journals and Correspondence, 1819-1835*, Vol. 24. Londres : The Hudson's Bay Record Society.

ELTON C.

- 1942 *Voles, Mice and Lemmings. Problems in Population Dynamics*. Oxford : Clarendon Press.

FINDLAY M.C.

- 1955 *The Means of Improving the Economic Situation of the Ungava Bay Eskimos*. Thèse de doctorat, Université McGill, Montréal.

FITZHUGH W.W.

- 1979 « Les modes d'adaptation basés sur le caribou dans les régions centrale et septentrionale du Labrador » : 55-70, in F. Trudel et J. Huot (dir.), « Dossier Caribou. Écologie et exploitation du caribou au Québec-Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec*, IX, 1-2.
- 1985 « Early Contacts North of Newfoundland before A.D. 1600 : A Review » : 23-43, in W.W. Fitzhugh (dir.), *Cultures in Contact. The Impact of European Contacts on Native American Cultural Institutions. A.D. 1000-1800*. Washington : Smithsonian Institution Press.

FRANCIS D.

- 1979 « Les relations entre Indiens et Inuit dans l'est de la baie d'Hudson, 1700-1840 », *Études/Inuit/Studies*, 3, 2 : 73-83.

FRANCIS D. et T. Morantz

- 1984 *La traite des fourrures dans l'est de la baie James, 1600-1870*. Sillery : Presses de l'Université du Québec (paru en anglais en 1983).

GRABURN N.

- 1969 *Eskimos without Igloos. Social and Economic Development in Sugluk*. Boston : Little, Brown and Company.

HAVEN J.

- 1773a « Extract of the voyage of the sloop George to reconnoitre the northern part of Labrador in the months of August and September 1773 », manuscrit non publié, Archives moraves, Londres (cité dans Taylor 1975).
- 1773b « A brief account of the dwelling places of the Eskimos to the north of Naghvakh », manuscrit non publié, Archives moraves, Londres (cité dans Taylor 1975).

HASTINGS C.

- 1985 *Mercantilism and Laissez-faire Capitalism in the Ungava Peninsula, 1670-1940*. Thèse de maîtrise, Faculty of Graduate Studies and Research, Université McGill, Montréal.

INNIS H.A.

- 1962 *The Fur Trade in Canada*. Toronto : University of Toronto Press.

KOHLMEISTER B. et G. Kmoch

- 1814 *Journal of a Voyage from Okkak, on the coast of Labrador, to Ungava Bay, Westward of Cape Chudleigh; undertaken to explore the Coast, and visit the Esquimaux in that unknown region*. Londres : W.M. McDowall, for the Brethren's Society for the Furtherance of the Gospel among the Heathen.

KRECH III S.

- 1976 « The Eastern Kutchin and the Fur Trade, 1800-1860 », *Ethnohistory*, 23, 3 : 213-235.
- 1984a « The Trade of the Slavey and Dogrib at Fort Simpson in the Early Nineteenth Century » : 99-146, in S. Krech III (dir.), *The Subarctic Fur Trade. Native Social and Economic Adaptations*. Vancouver : University of British Columbia Press.

KRECH III S. (dir.)

- 1984b *The Subarctic Fur Trade. Native Social and Economic Adaptations*. Vancouver: University of British Columbia Press.

LOW A.P.

- 1896 « Report on Explorations of the Labrador Peninsula along the East Main, Koksoak, Hamilton, Manicouagan and portions of Other Rivers in 1892-93-94-95. *Geological Survey of Canada Annual Report*, N.S.8, Report L.

MATTOX W.G.

- 1964 « Fort Nascopie on Petitsikapau Lake », McGill Sub-Arctic Research Paper No. 18, p. 1-24.

MORANTZ T.

- 1980 « The Fur Trade and the Cree of James Bay » : 39-58, C.M. Judd et A. Ray (dir.), *Old Trails and New Directions*. Toronto : University of Toronto Press.
- 1983 « "Not Annuall Visitors" : The Drawing in to Trade of Northern Algonquian Caribou Hunters » : 57-73, in W. Cowan (dir.), *Actes du Quatorzième Congrès des Algonquinistes*. Ottawa : Carleton University.
- 1984 « Economic and Social Accommodations of the James Bay Inlanders to the Fur Trade » : 55-79, in S. Krech III (dir.), *The Subarctic Fur Trade. Native Social and Economic Adaptations*. Vancouver : University of British Columbia Press.

MURRAY, P.E.

- 1988 « Recollections of an Eskimo Triumph. A Cultural Analysis », *Anthropos*, 83 : 153-159.

PETERSON J. et J. AFinson

- 1985 « The Indian and the Fur Trade : A Review of Recent Literature », *Manitoba History*, 10 (Autumn) : 10-18.

PLUMET P.

- 1977 « Le peuplement préhistorique du Nouveau-Québec-Labrador », *Géographie physique et Quaternaire*, XXXI, 1-2 : 185-199.

PLUMET P. et P. Gangloff

- 1987 « Contribution à l'étude du peuplement préhistorique des côtes du Québec arctique et de son cadre paléogéographique », *Études/Inuit/Studies*, 11, 1 : 67-90.

RAY A.J.

- 1974 *Indians in the Fur Trade. Their Role as Trappers, Hunters, and Middlemen in the Lands Southwest of Hudson Bay, 1660-1870*. Toronto : University of Toronto Press.
- 1980 « Indians as Consumers in the Eighteenth Century » : 255-271, in C.M. Judd et A. Ray (dir.) : *Old Trails and New Directions*. Toronto : University of Toronto Press.

- 1988 « The Hudson's Bay Company and Native People » : 335-350, in W.E. Washburn (dir.), *Handbook of North American Indians*. Vol. 4, *History of Indian-White Relations*. Washington : Smithsonian Institution.
- 1990 *The Canadian Fur Trade in the Industrial Age*. Toronto : University of Toronto Press.
- ROGERS E.S. et E. Leacock
- 1981 « Montagnais-Naskapi » : 169-189, in J. Helm (dir.), *Handbook of North American Indians*. Vol. 6, *Subarctic*. Washington : Smithsonian Institution.
- ROTSTEIN A.
- 1972 « Trade and Politics : An Institutional Approach », *Western Canadian Journal of Anthropology*, 3, 1 : 1-28.
- SAHLINS M.
- 1976 *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*. Paris : Éditions Gallimard (paru en anglais en 1972).
- SALADIN D'ANGLURE B.
- 1964 *L'organisation sociale traditionnelle des Esquimaux de Kangirsujuaq (Nouveau-Québec)*. Québec : Centre d'Études nordiques, Université Laval.
- 1984 « Inuit of Québec » : 476-507, in D. Damas (dir.), *Handbook of North American Indians*. Vol. 5, *Arctic*. Washington : Smithsonian Institution.
- SCHNEIDER L.
- 1966 *Dictionnaire du langage esquimau de l'Ungava*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- 1985 *Ulinnaisiquitiit. An Inuktitut-English Dictionary of Northern Quebec, Labrador and Eastern Arctic Dialect*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- SMITH S.A.
- 1967 « Fort Chimo 100 Years Ago », *Beaver*, Outfit 1967, Winter : 22-26.
- SMITH J.G.E. et E.S. Burch
- 1979 « Chipewyan and Inuit in the Central Canadian Subarctic, 1613-1977 », *Arctic Anthropology*, 16, 2 : 76-101.
- TAYLOR J.G.
- 1975 « Demography and Adaptations of Eighteenth-Century Eskimo Groups in Northern Labrador and Ungava » : 269-278, in W. Fitzhugh (dir.), *Prehistoric Maritime Adaptations of the Circumpolar Zone*. The Hague : Mouton Publishers.
- 1979 « Indian-Inuit Relations in Eastern Labrador, 1600-1976 », *Arctic Anthropology*, 16 : 49-58.
- 1984 « Historical Ethnography of the Labrador Coast » : 508-521, in D. Damas (dir.), *Handbook of North American Indians*. Vol. 5, *Arctic*. Washington : Smithsonian Institution.
- TRUDEL F.
- 1987 « Moses : un employé inuit de la Compagnie de la Baie d'Hudson (1822-1853) », *Études/Inuit/Studies*, 11,2 : 165-186.
- 1989a « Un recensement des Inuit à Petite rivière de la Baleine (1858) », *Cahiers québécois de démographie*, 18,2 : 379-392.
- 1989b « Les Inuit de l'est de la baie d'Hudson et la traite à Fort-George (1837-1851) », *Études/Inuit/Studies*, 13, 2 : 3-32.

- 1990 « Les relations entre Indiens et Inuit dans l'est de la baie d'Hudson (1800-1840) » : 356-369, in W. Cowan (dir.), *Papers of the Twenty-First Algonquian Conference*. Ottawa : Carleton University.
- TURNER L.M.
- 1888 « Indians and Eskimos of the Ungava District, Labrador », *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, 15.
- 1894 « Ethnology of the Ungava District, Hudson's Bay Territory », *11th Annual Report of the American Bureau of Ethnology* : 159-350.
- VÉZINET M.
- 1980 *Les Nunamiut. Inuit au cœur des terres*. Québec : Ministère des Affaires culturelles.
- 1982 *Occupation humaine de l'Ungava : perspective ethnohistorique et écologique*. Collection Paléo-Québec, Association Inuksiutiit et Programme Tuvaaluk, Montréal.
- WALLACE W.S. (éd. établie par)
- 1932 *John McLean's Notes of a Twenty-Five Years Service in the Hudson's Bay Territory*. Toronto : Champlain Society, Vol. 19 (1^{re} éd. 1849).
- WELLS G.
- 1982 « John McLean » : 628-630, in F. Halpenny et J. Hamelin (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada*, Volume XI, 1881 à 1890. Québec : Presses de l'Université Laval.
- WHITE B.M.
- 1983 « "Give Us a Little Milk" : The Social and Cultural Significance of Gift Giving in the Lake Superior Fur Trade » : 185-198, in T.C. Buckley (dir.), *Rendez-Vous : Selected Papers of the Fourth North American Fur Trade Conference, 1981*. St. Paul : North American Fur Trade Conference.
- WILLIAMS G.
- 1963 « Introduction » : xv-lxxix, in K.G. Davies et A.M. Johnson (dir.), *Northern Quebec and Labrador Journals and Correspondence, 1819-1835*. Londres : The Hudson's Bay Record Society.
- YERBURY J.C.
- 1986 *The Subarctic Indians and the Fur Trade, 1680-1860*. Vancouver : University of British Columbia Press.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

« *Mais ils ont si peu de besoins* »

Les Inuit de la baie d'Ungava et la traite à Fort Chimo (1830-1843)

À l'aide de données d'archives fragmentaires et de sources publiées, nous décrivons et analysons l'avènement, l'établissement et le développement des relations de traite entre les Inuit de la baie d'Ungava et la Compagnie de la Baie d'Hudson au comptoir de Fort Chimo, de 1830 à 1843, en tentant principalement de découvrir les modalités et les effets de la participation des Inuit à la traite. Cet épisode se situe dans le prolongement de relations de traite avec les établissements moraves de la côte septentrionale du Labrador, auxquelles cependant il ne met pas fin. Il fait appel à la participation d'engagés, de domiciliés et de visiteurs saisonniers (environ 250), originaires essentiellement de la rive occidentale de la baie d'Ungava. Il donne lieu à l'échange irrégulier d'une quantité et d'une variété limitées de produits, surtout par des intermédiaires inuit. Il entraîne une série d'effets : spécialisation d'un groupe et de certains individus dans la traite, modification partielle des rapports interethniques, épidémies, famines, déplacements de population, etc. Dans ce processus, la plupart des Inuit gardent intact leur mode de production et restent indépendants des Européens.

« *But Their Needs are so Few* »

The Inuit of Ungava Bay and Trade at Fort Chimo (1830-1843)

Using archival and published sources, this paper examines the advent and the development of trade between the Inuit of Ungava Bay and the Hudson's Bay Company at Fort Chimo, from 1830 to 1843. It shows that *a*) the trade at Fort Chimo was an extension of former trading relationships with the Moravian stations of Labrador, which were carried on after 1830; *b*) it involved the participation of servants, homeguards and seasonal visitors (250 approximately), who originated mainly from the West Coast of Ungava Bay; *c*) it led to the irregular exchange of a limited variety and quantity of products, mainly through middlemen; *d*) it had a series of consequences such as group and individual specialization in trade, partial modification of interethnic relationships, epidemics, starvation, population movements, etc. In this process, most Inuit kept their mode of production intact and remained independent of the Europeans.

*François Trudel
Département d'anthropologie
Université Laval
Cité universitaire
Québec
Canada G1K 7P4*